

Rapport annuel
2024



AU CŒUR DE L'ACTION FÉDÉRALE

pompiers.fr

Rendez-vous sur: pompiers.fr



#TOUSPOMPIERS

**C'EST PAS
TA TAILLE
QUI COMPTE
*C'est toi!***

En partenariat avec



**SAPEURS / POMPIERS
DE FRANCE**

ÉDITO



Jean-Paul Bosland

Président de la FNSPF

“ NOTRE SYSTÈME DE SÉCURITÉ CIVILE DÉMONTRE PAR SA RÉSILIENCE SON EFFICACITÉ ! ”

Les sapeurs-pompiers sont en première ligne pour assurer les secours et soins d'urgence au quotidien, prévenir et lutter contre l'incendie et répondre aux crises que nous traversons : climatiques (inondations, cyclones, tornades, feux de forêts) ; sanitaires, industrielles ; et face aux risques émergents (feux de batteries, problématiques bâtementaires...). Ils sont aussi là en cas de crise sécuritaire (émeutes en Nouvelle Calédonie, actions terroristes) et ont montré leur soutien aux pompiers ukrainiens depuis le retour de la guerre en Europe. Face à ces chocs, notre système de sécurité civile tient et démontre par sa résilience son efficacité. « Résilience » qui est désormais le maître mot de l'époque que nous traversons.

D'un point de vue opérationnel dans les territoires, les techniques offensives d'attaque des feux de végétation et de forêt déployées depuis 2022 ont fait leurs preuves. Quant aux inondations de plus en plus fréquentes, les démarches vers une résilience des territoires se poursuivent avec les départements, les intercommunalités et les communes. Au mois de novembre, la Fédération était présente au Salon des maires, mettant en avant le projet de la « Caserne du futur » destinée à répondre, en collaboration avec les élus, aux nouveaux besoins des sapeurs-pompiers et de la population. Il est d'ailleurs nécessaire de développer auprès de cette dernière les actions de prévention pour que le citoyen devienne lui aussi acteur de la sécurité civile.

Plus largement, à l'échelle nationale, la FNSPF défend le renforcement du modèle de sécurité civile auprès du ministère de l'Intérieur. L'année 2024 a été marquée par le lancement du Beauvau de la sécurité civile auquel la Fédération contribue activement, soutenant le recentrage du champ missionnel sur

les secours d'urgence, le recouvrement de la souveraineté des Sdis dans le pilotage des secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP), la généralisation des plateformes interservices et d'un numéro unique d'appel d'urgence, le renforcement de la gouvernance et des moyens capacitaires des Sdis, la consolidation de leur financement, la promotion du bénévolat, l'attractivité et la reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

La relance de l'IFRASEC (Institut Français de Sécurité Civile), doit également permettre d'abonder en expertises et d'envisager les usages d'une intelligence artificielle efficiente.

Enfin, à l'échelle européenne, la FNSPF a initié avec son homologue allemande les premières rencontres avec les autres fédérations européennes à travers l'organisation à Paris du premier ESF112, European summit of firefighters. Partant de la nécessité, face aux crises climatiques, aux risques de pandémie et aux actes terroristes, d'harmoniser les pratiques, de développer une flotte aérienne souveraine, de protéger et renforcer le bénévolat et le volontariat, l'ESF 112 s'est vite exprimé pour la création d'une association européenne des sapeurs-pompiers afin de s'assurer d'une représentation permanente auprès de l'UE, miroir de l'intergroupe Résilience, gestion des crises et protection civile récemment créé au sein du Parlement européen. Ces enjeux, dans un contexte mondial politique aux cartes rebattues en ce début d'année 2025, nous obligent.

La Fédération se doit de poursuivre au quotidien ses actions destinées à soutenir les sapeurs-pompiers tout en anticipant la modernisation de notre modèle de sécurité civile.

Vive les sapeurs-pompiers de France !



SOMMAIRE

PAGE
5 — **VIE FÉDÉRALE**

PAGE
30 — **VIE ASSOCIATIVE**

PAGE
44 — **VIE OPÉRATIONNELLE**

PAGE
58 — **VIE POLITIQUE**

PAGE
70 — **PRÉVENTION**

PAGE
76 — **PARTENAIRES ET MÉCÈNES**

PAGE
79 — **BOÎTE À OUTILS**

PAGE
82 — **HOMMAGE AUX DISPARUS**



Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Mai 2024

Contact : 32 rue Bréguet - 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - communication@pompiers.fr

Crédits photos : Anthony Boutin/FNSPF, Adrien Quentric/FNSPF, Aurélien Dheilly/FNSPF, Maximilien Lemaire/FNSPF, Marion Fournies/FNSPF, Guillon Photographies, Sais 71, DR.

VIE FÉDÉRALE



JEUNES SAPEURS
POMPIERS



L'ÉCOSYSTÈME

du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France est la tête nationale du réseau associatif qui s'articule autour de plusieurs entités.

UN GRAND RÉSEAU SOLIDAIRE



Anime, représente et défend les droits et les intérêts des sapeurs-pompiers de France. Les missions de la Fédération sont plurielles et denses, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, ses unions régionales et départementales, ses amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien. Elle assure le rôle politique.



Assure un soutien moral et financier à tous les orphelins, leur famille et les sapeurs-pompiers en difficulté. L'association aide aussi les familles des personnels administratifs, techniques, spécialisés (PATS) des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), ainsi que les nouvelles recrues, les JSP et les ASP.



Assure le rôle préventif pour tous les sapeurs-pompiers de France. Créée et gérée par et pour des sapeurs-pompiers, elle participe au dispositif Solidarités pompiers de France.

SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

La boutique

La Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France est une entité commerciale qui répond aux demandes de produits portant les valeurs de la Fédération et de l'ODP faites par le grand public et les entreprises, pour les actions qu'elles mettent en place. La Boutique apporte aussi un soutien logistique à de nombreuses actions comme Pompy©, le Téléthon, Terroirs engagés, la formation des JSP, le site grand public *SauveQuiVeut.fr*. La Boutique a été mise en place par la FNSPF, parallèlement à son réseau associatif, avec une autre filiale commerciale que sont « Les Éditions des sapeurs-pompiers de France ».

LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU



14 unions régionales



**97 unions départementales
+
4 associations ultramarines**



7 000 amicales

288 747 ADHÉRENTS

Actifs

Jeunes sapeurs-pompiers

Anciens

PATS*

Bénévoles, volontaires civils et musiciens

*Personnels administratifs, techniques et spécialisés.



LA MAISON

des Sapeurs-Pompiers de France

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA DÉFENSE, L'ANIMATION ET LA SOLIDARITÉ DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Depuis le 1^{er} juin 2020, les effectifs salariés de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France sont mutualisés au sein d'une association dédiée, la Maison des sapeurs-pompiers de France, dans un but d'efficacité et de cohérence de politique sociale.

La Maison des Sapeurs-Pompiers de France assure le recrutement et la gestion des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des décisions ou projets conduits par ses membres, conformément à leur objet statutaire et sous la responsabilité de leurs instances respectives. Elle répartit ensuite les frais, à hauteur du temps de travail effectif affecté à chaque structure.

En 2023, la mise en œuvre d'un logiciel de gestion des ressources humaines plus performant est venu apporter une sécurisation complémentaire à ce suivi et à cette répartition.

1 | EFFECTIFS

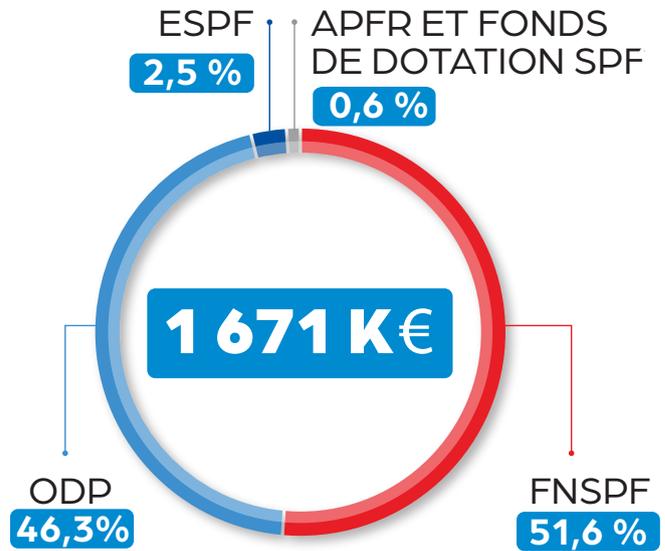
39 POSTES PERMANENTS



3 ALTERNANTS

1 CDD

2 | MASSE SALARIALE



3 | DIALOGUE SOCIAL



Activités exercées sous réglementation du Code du travail.

Un Comité social et économique (CSE) composé de deux collègues (employés/techniciens et cadres), deux titulaires et deux suppléants.

5 réunions ont eu lieu dans l'année.

4 accords d'entreprise

En vigueur depuis le 1^{er} juin 2021 :

- Statut collectif de l'entreprise
- Aménagement du temps de travail
- Compte épargne temps
- Télétravail



4 | POLITIQUE DE FORMATION

11 salariés ont bénéficié de formations qui leur ont permis d'être opérationnels au vu de l'évolution des besoins de l'association.

5 | POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

RÉÉVALUATION ANNUELLE COLLECTIVE

2 % en 2024



QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France est née de la volonté, en 1881, d'organiser la « profession » des sapeurs-pompiers de France.

Elle accomplit aujourd'hui 4 missions majeures en faveur des sapeurs-pompiers et pour le grand public.



Association régie par la loi 1901, la Fédération dont le siège est à la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, dans le 11^e arrondissement de Paris, met en avant, telle une colonne vertébrale, son réseau associatif (Amicales locales, Unions départementales, Unions régionales) grâce auquel elle assure sa vocation à fédérer les sapeurs-pompiers civils français, rassemblés sans distinction de grade, de statut ou de catégorie :

- sapeurs-pompiers professionnels (SPP),
- sapeurs-pompiers volontaires (SPV),
- jeunes sapeurs-pompiers (JSP),
- anciens sapeurs-pompiers (ASP),
- personnels administratifs techniques et spécialisés (PATS),
- volontaires civils et musiciens...
- personnels administratifs techniques et spécialisés (PATS),
- bénévoles...

Elle rassemble autour des valeurs humanistes caractéristiques de la communauté des sapeurs-pompiers que sont l'engagement, le dévouement, le courage, l'entraide, la solidarité, l'altruisme... Cet esprit fédérateur est nourri par une vie associative riche (actions solidaires, événements sportifs, concours, challenges, journées JSP...) et la valorisation de la communauté au travers de labels (Terroirs engagés...) et de prix (prix de l'Innovation...).

♥ Protéger et défendre les pompiers

Ces valeurs humanistes doivent également pouvoir être tournées à l'adresse des sapeurs-pompiers, gage du respect de cette communauté qui œuvre au service du public. C'est pourquoi la Fédération veille à protéger et défendre les conditions de vie et

de travail des sapeurs-pompiers. Au-delà d'une solidarité interne garantie par l'Œuvre des Pupilles et la Mutuelle (qui assure une protection sociale complémentaire à ses adhérents), la protection et la défense portent sur les intérêts professionnels. De nombreux dossiers d'actualité sont relatifs à la santé face à l'exposition à la toxicité des fumées et des résidus, aux agressions dont sont victimes les pompiers en intervention, à la reconnaissance au travers de la bonification de trimestres de retraite pour les volontaires, mais aussi à la coordination interservices avec le SAMU, à la problématique posée par les déserts médicaux, etc.

◆ Garantir une sécurité civile efficace

Enfin, dans le but de garantir une sécurité civile efficace sur tout le maillage territorial et dans toute sa diversité, que ce soit dans les secours et soins aux personnes, dans la

Elle rassemble autour des valeurs que sont l'engagement, le dévouement, le courage...

protection des biens privés, des biens publics et des biens communs universels tel que l'environnement, la Fédération œuvre à la stratégie et au développement capacitaire matériel et humain. Elle vise à faire avancer la modernisation de la sécurité civile, l'application de la loi Matras dans son entièreté, la mise en place du numéro unique d'appel (112), la protection et la valorisation du volontariat...

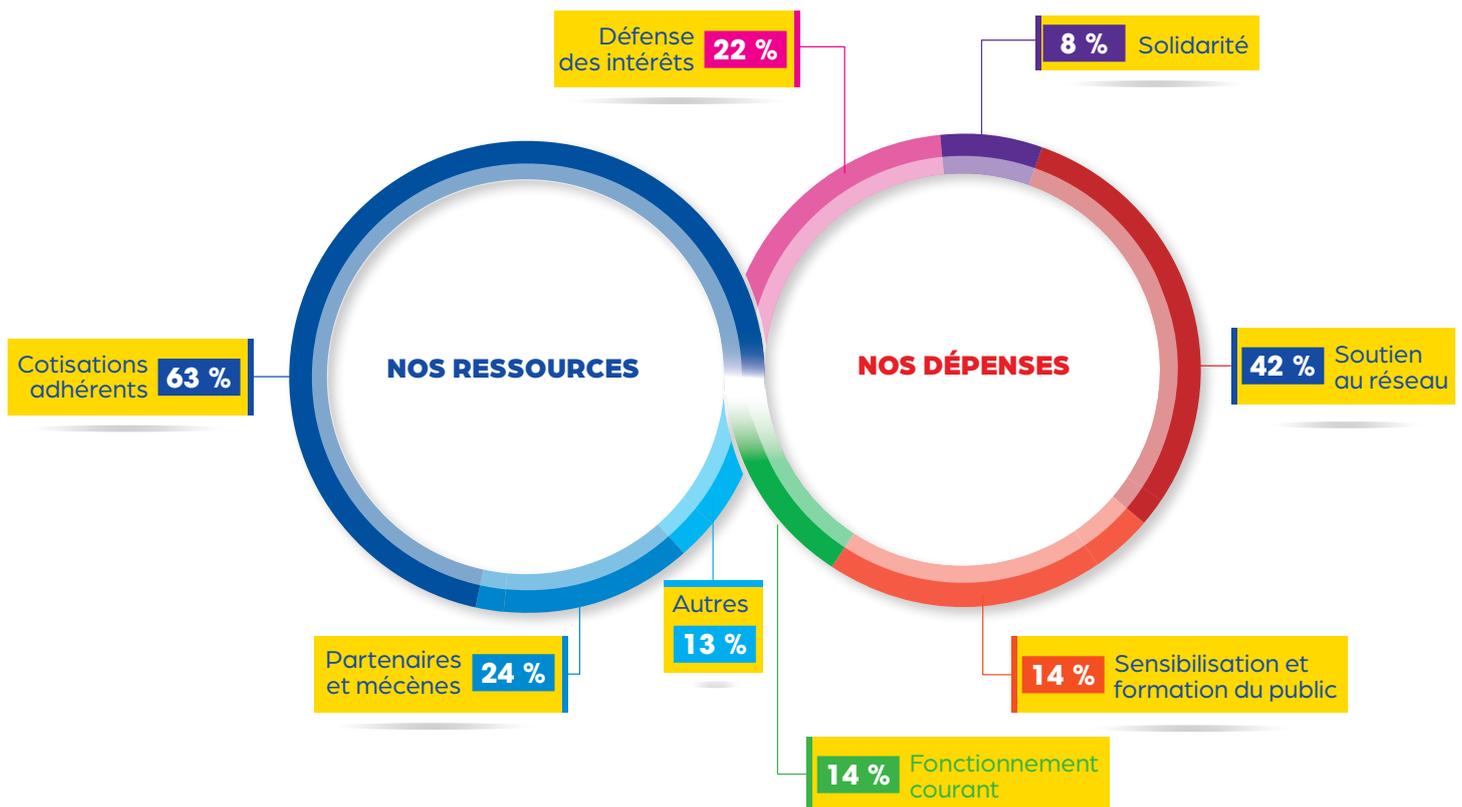
Elle est l'interlocuteur des pouvoirs publics, notamment le ministère de l'Intérieur, mais aussi les instances nationales de gouvernance que sont la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), les Départements et les maires de France...

Grâce à l'expertise de ses acteurs, elle est également initiatrice (avec son homologue allemande) de la création d'une association des sapeurs-pompiers d'Europe visant à porter la voix des sapeurs-pompiers auprès de Bruxelles. Elle appréhende ainsi les nouveaux défis climatiques bien au-delà des frontières.

◆ Faire de la prévention

N'oublions pas que la Fédération est également à l'interface des secours et du grand public auprès duquel elle se doit d'assurer la prévention au travers de campagnes de communication, ainsi que la formation aux gestes qui sauvent, et de préparer les citoyens à la résilience face à l'évolution des risques climatiques.

RESSOURCES ET DÉPENSES DE LA FNSPF



LES SAPEURS-POMPIERS EN CHIFFRES

256 446
sapeurs-pompiers en France

200 046
sapeurs-pompiers
volontaires

43 448
sapeurs-pompiers
professionnels

12 952
sapeurs-pompiers
militaires



4 800 000
interventions ont été réalisées
en 2023



6 192
casernes sur le territoire

*Chiffres de la DESCGC

Les statistiques* 2023 des SIS ont fait ressortir une progression du taux de féminisation (21 %) et de la fidélisation (12 ans et 4 mois).



LE CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

UN « SYMBOLE DE RÉSILIENCE »

Le 130^e Congrès s'est installé à Mâcon fin septembre. Organisé par le COSL (Comité organisateur de Saône-et-Loire), sous le patronage de la FNSPF, il a rassemblé les professionnels exposant et les spécialistes intervenant dans les conférences et débats, abordant, entre autres, la nécessaire évolution vers une « résilience ».





Inauguration au cours de laquelle le président Bosland a rappelé que « le Congrès national est un symbole de résilience » pour les sapeurs-pompiers de France et la sécurité civile.

Le thème, qui faisait l'objet d'un des deux grands débats (La résilience face aux crises : les SIS acteurs ou spectateurs ?), évoque notamment la question du déficit climatique auquel nous sommes aujourd'hui confrontés, mais aussi les risques émergents tels que les batteries au lithium, les matériaux de construction des bâtiments... et appelle, avec les territoires, à évoluer vers une gestion plus adaptée et une meilleure réponse opérationnelle.

Durant les quatre jours, une vingtaine de rendez-vous (grands débats, conférences et tables rondes) ont également permis de nourrir les échanges sur l'intelligence artificielle au service des sapeurs-pompiers de demain, l'attractivité du métier, les incidences psychologiques des interventions difficiles, les pharmaciens sapeurs-pompiers... Sans oublier les JSP qui étaient le fil rouge de ce congrès, Mâcon étant l'un des premiers territoires en France à avoir créé des sections de JSP en 1952.

D'autres temps forts ont ponctué ces quatre jours, notamment les échanges avec les délégations internationales, l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et celle de l'Œuvre des Pupilles, ainsi que la venue des représentants de l'État dès le jeudi 26 après-midi en la personne du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité du quotidien Nicolas Daragon, et samedi matin lors de l'assemblée générale de la FNSPF en la personne du Premier ministre Michel Barnier accompagné du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau (voir page suivante).

Mâcon organisait le CNSPF pour la seconde fois. La précédente édition avait eu lieu en 1996. À l'issue de ces quatre journées de congrès, lors de la cérémonie de passation des drapeaux, la ville a passé la main au Mans (Sarthe) qui organisera et accueillera l'événement en 2025.

Rassemblant tous les acteurs et tous les savoirs du moment relatifs aux sapeurs-pompiers et à la sécurité civile, le Congrès national des Sapeurs-Pompiers de France (CNSPF) est l'événement annuel majeur de la Fédération. C'est à Mâcon (Saône-et-Loire), sur le site du parc des Expositions et au Village grand public installé sur l'esplanade Lamartine, que la 130^e édition s'est déroulée du 25 au 28 septembre, ouvrant ses espaces à 350 exposants, et attirant 50 000 visiteurs parmi lesquels 2 500 congressistes.

La Fédération, la Mutuelle et l'Œuvre des Pupilles ainsi que la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France avaient leur stand dans l'un des deux principaux halls d'exposition, à côté de celui de la DGSCGC.

L'événement, dont l'objectif est d'envisager l'avenir de la sécurité civile, a été inauguré par le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France Jean-Paul Bosland, en présence du préfet de Saône-et-Loire Yves Séguy, du directeur général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) Julien Marion, du président de Départements de France François Sauvadet, du président de la Fédération française des métiers de l'incendie Régis Cousin, du président du département de Saône-et-Loire André Accary, et des édiles locaux.

MÂCON, LE CONGRÈS EN CHIFFRES

375
exposants

3 409
congressistes

63 250
visiteurs

LE PREMIER MINISTRE ASSURE LES POMPIERS DE SA CONFIANCE

Venu en clôture de l'AG de la Fédération qui a eu lieu au Congrès national des sapeurs-pompiers de France, le Premier ministre Michel Barnier a garanti tout son soutien à la modernisation de la sécurité civile malgré des contraintes budgétaires conjoncturelles.

Pour sa première sortie après la formation du nouveau gouvernement, le Premier ministre Michel Barnier, accompagné du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, est venu à la rencontre des sapeurs-pompiers de France et de leur président Jean-Paul Bosland en clôture de l'assemblée générale de la Fédération qui a eu lieu le 28 septembre au Congrès national des sapeurs-pompiers de France à Mâcon.

Le président Bosland a rappelé les besoins auxquels les sapeurs-pompiers et la sécurité civile sont confrontés, tels que la nécessité d'achever l'application de la loi Matras et de moderniser la sécurité civile (conforter l'engagement et le volontariat, moderniser la gouvernance des SIS, faire face à la crise du système de santé...), et la nécessité de poursuivre le renforcement capacitaire programmé par la Lopmi (Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur). Mais il a aussi souligné la nécessité de défendre le volontariat auprès des instances européennes, et l'impériosité de relever les défis climatiques... rappelant que pour ce faire, il est capital de ne pas abandonner le Beauvau de la sécurité civile amorcé en avril dernier et interrompu par les aléas politiques de l'été. Jean-Paul Bosland a ainsi souligné qu'« il convient de ne plus repousser les décisions » attendues, lançant un « cri d'appel » dans un contexte financier pour lequel le Premier ministre ne cache pas qu'il est à la contrainte plus qu'à

la dépense. Ce dernier a en réponse assuré le millier de sapeurs-pompiers présents ainsi que leurs représentants de la poursuite de dispositifs défendus par la FNSPF, et déjà amorcés.

Un texte et des avancées pour 2025

Il a notamment garanti le versement avant fin 2024 des primes aux pompiers engagés dans la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques. En tant que créateur du fonds qui porte son nom (le fonds Barnier, de subventionnement en cas de risques naturels majeurs), il a réaffirmé la nécessité de faire face aux enjeux climatiques et de poursuivre les pactes capacitaires mis en place par l'État afin d'y parvenir. Il a également promis de faire aboutir d'ici à la fin de l'année un décret relevant notamment l'âge limite de cessation d'activité de 65 ans à 67 ans pour les pompiers volontaires et

La forte représentation ministérielle sur ce congrès est une « puissante marque de reconnaissance ».

(JP. Bosland)

de finaliser le décret d'application de la réforme des retraites leur accordant une bonification de trimestres, avant d'affirmer sa volonté de défendre le volontariat auprès des instances européennes face à



130^e CONGRÈS NATIONAL
DES SAPEURS-POMPIERS DE
28 septembre 2024 - Mâcon





Le Beauvau de la sécurité civile doit aboutir à un texte avant l'été 2025.



la menace d'assimilation de cet engagement citoyen à un travail.

Quant au Beauvau de la sécurité civile, le Premier ministre a chargé le ministre de l'Intérieur d'achever cette grande concertation lancée par son prédécesseur Gérard Darmanin. Bruno Retailleau a pour mission d'« aboutir à un texte d'ici la fin du premier semestre 2025 qui pose, avec vous (les sapeurs-pompiers), les bases de ce modèle renouvelé ».

La FNSPF, qui a salué cette annonce, a remis un livret contenant 123 propositions issues d'un travail collaboratif des

différentes composantes de la communauté des sapeurs-pompiers et qui est le socle de travail de la Fédération pour le Beauvau de la sécurité civile.

La présence de Michel Barnier et de Bruno Retailleau a fait suite à la venue, deux jours auparavant, de Nicolas Daragon, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de la Sécurité du quotidien. Une forte représentation ministérielle qui a été considérée par Jean-Paul Bosland comme une « puissante marque de reconnaissance » envers les sapeurs-pompiers.

Le Congrès national vers un congrès international

Fin septembre, lors du 130^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France à Mâcon, le président Bosland annonçait que l'intitulé de l'événement (actuellement CNSPF) devrait évoluer afin de mieux définir son périmètre, notamment sa dimension internationale. Un projet toujours en réflexion à la fin de l'année 2024.

Le Congrès national réunit chaque année les sapeurs-pompiers de France autour des valeurs et projets qui les animent grâce à des temps d'échanges favorisant l'union et la force. En quelques chiffres, ce sont entre 60 000 et 100 000 personnes présentes sur l'évènement, générant

jusqu'à 12 millions d'euros de retombées économiques. Ces données correspondent à l'évènement dans son ensemble, à savoir le congrès fédéral avec ses conférences et ses grands débats, le salon professionnel avec ses exposants industriels et commerciaux, et un village pour le grand public. C'est pourquoi le nom du Congrès national des sapeurs-pompiers de France pourrait évoluer, en apportant une identité commune à ces entités qui font la richesse de l'évènement. Elle permettrait surtout d'apporter une ouverture sur le volet industriel, international et politique.

Un projet en mutation qui devrait aboutir en 2026 pour le Congrès national des sapeurs-pompiers en Haute-Savoie.

LES COMMISSIONS FÉDÉRALES ET LES GROUPES DE TRAVAIL

L'expertise de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France s'appuie sur les travaux de ses commissions et de ses groupes de travail. Ce sont près de 400 personnes (sapeurs-pompiers, personnels administratifs, techniques et spécialisés ou encore experts et conseillers techniques) qui œuvrent bénévolement.

LES COMMISSIONS

ELLES SONT COMPOSÉES DES REPRÉSENTANTS DES 14 UNIONS RÉGIONALES DE SAPEURS-POMPIERS, ELLES-MÊMES COMPOSÉES DE REPRÉSENTANTS DES UNIONS DÉPARTEMENTALES.

La Fédération compte 28 commissions et groupes de travail :

- **CATÉGORIELLES** : SPP, DDSIS, SPV, JSP, ASP, PATS...
- **D'EXPERTISES** : prévention, Secours et soins d'urgence aux personnes, risques nautiques, Histoire et musées...
- **FONCTIONNELLES** : commission des Finances, des Affaires politiques, statutaires et de l'engagement opérationnel...

14

Unions régionales
représentées

28

Commissions fédérales
créées

◆ Commission Prévention et anticipation des risques d'incendie et de panique

Elle est composée d'un président, de deux animateurs et d'un représentant par région fédérale ainsi que par de nombreux experts spécialistes des travaux qu'elle réalise tout au long de l'année. Parmi ces experts il y a, entre autres, des préventionnistes en retraite qui ont contribué à l'évolution de la réglementation incendie.

Les deux sujets d'actualité actuellement considérés comme prioritaires, sont les parcs de stationnements et les bâtiments combustibles.

En 2024, représentant la FNSPF, la commission a été présente et active lors de nombreux événements :

- ◆ Le Congrès national des sapeurs-pompiers de France à Mâcon où la commission a animé un carrefour autour du thème de l'harmonisation des pratiques dans les

études et les contrôles de sites concernés par la présence de batteries ou de matériaux combustibles (Stationnements, ERP, bâtiments d'habitation...).

- ◆ Le Forum de l'Éco-Planète au Palais du Luxembourg.
- ◆ Les comités de normalisation AFNOR pour la détection incendie et les moyens de secours (DECI, RIA, colonnes sèches...).
- ◆ La réunion du groupe de l'Observatoire national de Sécurité électrique (ONSE).
- ◆ Les réunions du CTIF (Comité technique international de prévention et d'extinction de feu).
- ◆ Les groupes de travail sur l'Observatoire des Établissements scolaires, habitat ancien, dématérialisation des actes d'urbanisme, loi ESSOC, SSIAP...

Ses travaux concourent aux discussions et aux débats qui alimentent le Beauvau de la Sécurité civile (voir p. 46).



ASSISES PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE

◆ Les premières assises nationales de la Prévention incendie

Le 3 avril, dans les locaux de la SMABTP, des représentants de la Fédération, au travers de spécialistes membres de la commission, ont contribué à la mise en place et à l'animation des premières assises nationales de la Prévention incendie.

Conférences, débats et tables rondes sur le thème « **Nouvelles énergies et nouveaux usages dans les bâtiments : comment adapter la réglementation** » ont apporté de fructueux échanges grâce aux intervenants spécialisés.



Agenda 2025

- Le forum Bois construction au Grand Palais à Paris au mois de février.
- La réunion sur l'harmonisation des normes de sécurité dans les salles de sport au profit d'Active-Fneapl (syndicat de clubs de Fitness), à la demande du BPRI.
- La prévention dans les zones techniques "Arrivée-Départ" du Tour de France.

◆ Commission JSP

En 2024, outre les activités traditionnelles (séminaire, journée des délégués départementaux, congrès fédéral, suivi du prix ANMONM...), la commission nationale a poursuivi ses travaux sur le projet de réforme de la formation des animateurs ainsi que la consolidation de la documentation pédagogique. Elle intervient également dans certaines formations d'intégration à l'ENSOSP.

En juillet, le Rassemblement Technique National des Jeunes Sapeurs-Pompiers a été organisé à Angers. L'équipe de Vienne (38), première section JSP créée en France en 1948, termine lauréate de cette magnifique manifestation. Le futur RTN aura lieu à Vittel (88).

La création du Conseil national des Jeunes

La journée des Délégués Départementaux JSP a marqué le lancement du Conseil national des Jeunes, projet porté par la commission. Composé de 26 JSP (une parité de 13 filles et 13 garçons), il se veut être une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Force de proposition, il a pour objectifs de proposer des projets relatifs à la jeunesse, à la citoyenneté et à l'engagement ainsi que d'être le relais auprès des jeunes de leur région.



En vue de 2025 :

Un projet télévisuel ludo-éducatif mettant en avant les JSP se finalise. Sept épisodes ont déjà été tournés avec les sections de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), Loue-Lison (Doubs) et Royan (Charente-Maritime).

◆ Commission SINAPSS

La commission SINAPSS œuvre à reconsidérer l'appellation du Congrès national des sapeurs-pompiers de France (actuellement CNSPF) afin de valoriser sa dimension internationale au travers de ses exposants industriels, de la rencontre avec les représentants politiques du moment et de l'accueil de délégations internationales invitées chaque année (voir p. 17). Le Congrès est aussi connu pour ses conférences dédiées aux congressistes et à la prévention mise en place au village grand public.



LES GROUPES DE TRAVAIL

ILS SONT MIS EN PLACE AFIN D'AVOIR UNE EXPERTISE PARFOIS PONCTUELLE ET SONT COMPOSÉS DE SAPEURS-POMPIERS, DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS AINSI QUE D'EXPERTS EXTÉRIEURS, LE CAS ÉCHÉANT.

Les groupes de travail sont relatifs aux relations internationales, au secours routier et intervention d'urgence sur véhicules, à l'égalité et la diversité, à l'innovation, aux ONG et au Téléthon.

◆ Groupe de travail Secours routiers

Organisé par le SDIS60 et l'UDSP60, le 8^e challenge national SR/SSUAP (Secours-Routier et Secours et Soins d'Urgence aux Personnes) s'est déroulé à Chantilly du 10 au 13 septembre 2024.

Ce sont 25 équipes dans la catégorie SR, et 18 dans la catégorie SSUAP, qui ont concouru. Le Finistère et la Vendée s'étaient inscrits pour la première fois. Ce challenge confirme ainsi son dynamisme. En effet, on compte désormais 32 départements ayant participé depuis la première édition en 2016 à La Rochelle.

À noter qu'une équipe du corps national de pompiers italien était invitée, tout comme le comité exécutif de la FSNPF qui a ainsi pu découvrir le challenge.

L'objectif de cette compétition qui rassemble chaque année quelque 250 participants est de créer une dynamique au cœur des missions des sapeurs-pompiers de France. En effet, le challenge est un lieu d'échange. Il permet d'améliorer chaque année le niveau de connaissances des compétiteurs qui sont également souvent formateurs dans leur département d'origine, pour une meilleure prise en charge des victimes.

Depuis la première édition, un village Prévention à destination du grand public mais aussi des sapeurs-pompiers a vu le jour sur le site du challenge dans le but de mettre en avant le rôle essentiel des sapeurs-pompiers en matière de prévention.

Suite aux épreuves, les meilleures équipes françaises ont participé au World Rescue Challenge qui s'est déroulé en novembre 2024 au Portugal.



De nombreux véhicules ont été fournis par le groupe Renault pour permettre aux sapeurs-pompiers de s'entraîner avec des véhicules de dernière génération et en appréhender toutes les spécificités.



La prochaine édition du challenge national SR/SSUAP aura lieu à Châteauroux du 26 au 28 juin 2025. Elle sera organisée au cœur de la ville. Une rencontre permanente avec la population et les scolaires sera le marqueur de l'évènement.

◆ Groupe de travail Égalité-Diversité

Les femmes comptent pour 20 % des sapeurs-pompiers en France, soit une recrue sur cinq.

Le groupe de travail Égalité-Diversité est chargé, depuis 2019, de faire progresser l'égalité professionnelle et de l'assurer dans les faits. Pour cela, des référents locaux, constitués en binômes mixtes œuvrent durant l'année à décliner la feuille de route établie par le groupe. En 2024, ce dernier a mis en place ou participé aux événements suivants :

- la conférence sur « **Les violences sexistes et sexuelles chez les sapeurs-pompiers, parlons-en !** » présentée au Congrès national des sapeurs-pompiers de France à Mâcon. Cette conférence, qui a fait salle comble, a été plébiscitée par les auditeurs. Le groupe de travail prépare une nouvelle conférence pour le congrès qui aura lieu au Mans en 2025.
- la réunion du groupe des sapeurs-pompiers féminins au CTIF qui s'est tenue à Bâle (Suisse) en août.
- les réunions organisées par la DGSCGC pour la rédaction du plan d'égalité professionnelle qui sera présenté au cours du mois de mars 2025.

RELANCE DE L'IFRASEC

Mises en sommeil de 2020 à 2023, les activités de l'Institut Français de Sécurité Civile (IFRASEC), association de loi 1901 fondée en 2013 par la FNSPF, ont repris en février 2024. Cette relance répond à la volonté du président Jean-Paul Bosland, en accord avec les autres acteurs de la gouvernance associés au CA (DGSCGC, FFMI, ENSOSP, DF, AMF...), de réactiver les travaux éditoriaux et événementiels de ce cercle de réflexions autour des questions de sécurité civile.

Le 29 février 2024, les membres ont été nommés.

Au conseil d'administration :

JEAN-PAUL BOSLAND

↳ Président de la FNSPF, membre de droit.

NORBERT BERGINIAT

↳ Vice-président de la FNSPF, chargé des secours et soins d'urgence aux personnes et du SSSM.

ÉRIC FLORES

↳ Vice-président chargé du positionnement des sapeurs-pompiers en France.

PHILIPPE RIGAUD

↳ Ancien directeur du SDIS 62 (Pas-de-Calais).

DOMINIQUE TURC

↳ Grand chancelier de la FNSPF.

RICHARD VIGNON

↳ Ancien préfet et président d'honneur de la FNSPF, désigné comme personne qualifiée.

CHRISTIAN DE LAVERNÉE

↳ Ancien préfet, ancien directeur de la défense et de la sécurité civiles, continuant à siéger comme membre fondateur.

ENSO SP (École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers)

↳ membre du CA.

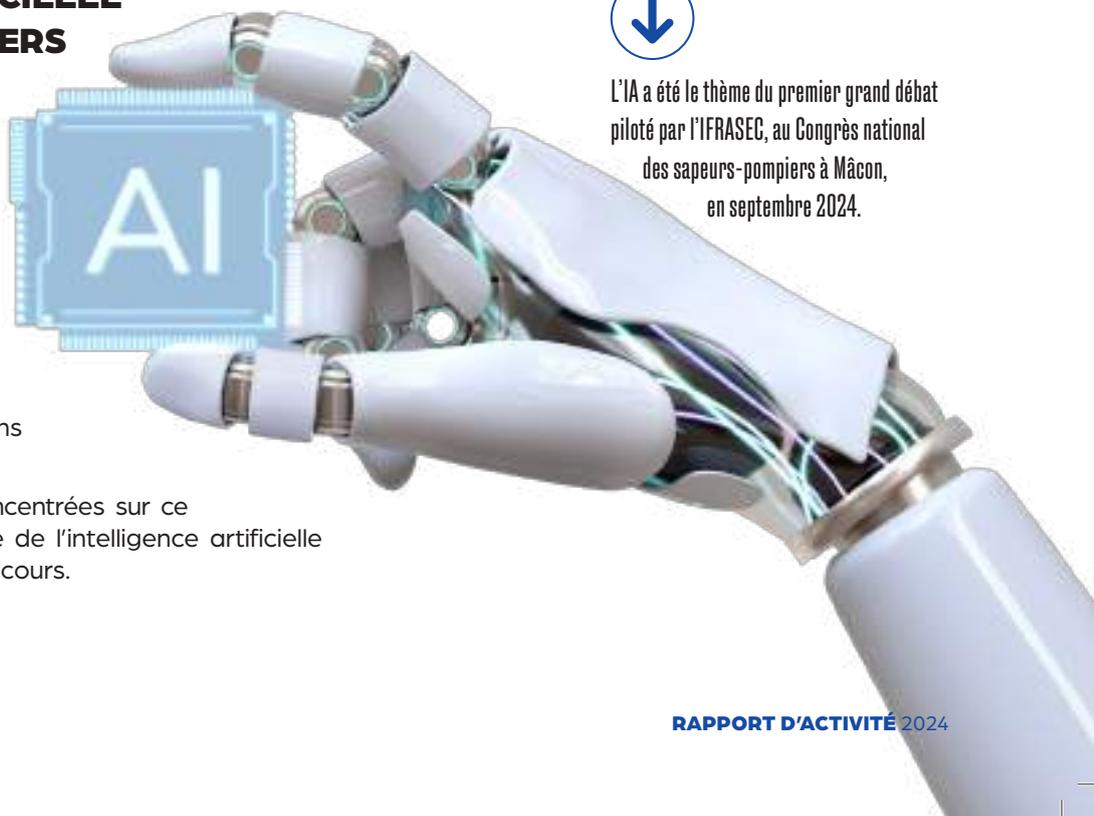
FABIEN MATRAS

↳ Auteur de la proposition de loi Matras, ancien député, maire et SPV, nommé coordinateur des activités de l'IFRASEC.

1 L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES POMPIERS

Les travaux de réflexion de l'IFRASEC s'axent sur plusieurs points : les populations et le secours aux personnes, le volontariat et la citoyenneté, l'économie et la filière industrielle, l'aménagement du territoire et l'intelligence territoriale, l'Europe et l'international, les nouveaux risques et la gestion globale des crises, et les innovations et nouvelles technologies.

En 2024, les réflexions se sont concentrées sur ce dernier point, questionnant la place de l'intelligence artificielle dans les services d'incendie et de secours.



L'IA a été le thème du premier grand débat piloté par l'IFRASEC, au Congrès national des sapeurs-pompiers à Mâcon, en septembre 2024.

2 LA CASERNE DU FUTUR

Sous l'égide de l'IFRASEC, en partenariat avec HAVAS (entreprise française de conseil en communication), le projet de « **La caserne du futur** » a vu le jour. Présenté lors du 106^e salon des Maires et des présidents d'intercommunalité de France à Paris, du 19 au 21 novembre, cette démarche innovante et participative vise à repenser les casernes adaptées aux nouveaux besoins des pompiers et de la population, en collaboration avec les élus des territoires. Lors du salon, le stand a reçu la visite de nombreuses personnalités politiques telles que Édouard Philippe, Jean Castex, Yaël Braun-Pivet, Xavier Bertrand, Othman Nasrou, Christophe Castaner et Christophe Béchu. Ce projet a également été présenté au directeur général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC). Au total, près de 500 plaquettes de présentation du projet ont été distribuées.



En 2025, les activités de l'IFRASEC seront principalement concentrées sur le développement de cette caserne de demain.



Schéma de la Caserne du futur



LES ASSISES DE LA FNSPF ET DE L'ODP

Au printemps, les Assises de la FNSPF et de l'ODP ont permis de faire le bilan de la mandature 2021-2024 et de rassembler les grands électeurs appelés à renouveler pour moitié les CA des deux institutions et à élire le président de la FNSPF au congrès de Mâcon.



Le 30 mai, lors des 11^e Assises de la FNSPF et de l'ODP, le président Jean-Paul Bosland a rappelé les objectifs atteints de la mandature qui s'est clôturée, tels que :

- Les avancées de la loi Matras (avec la reconnaissance du SSUAP comme notre cœur de métier, l'autorisation de réaliser des actes de soins d'urgence, la diminution des carences ambulancières...).
- La continuité du renforcement des pactes capacitaires programmé par la LOPMI (Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur).
- Les progrès apportés par la loi incendie 2023 (notamment avec les obligations légales de débroussaillage).
- La défense du volontariat.
- La généralisation du port des caméras piétons.
- L'augmentation du nombre d'adhérents à la FNSPF (+ de 30 000 en 10 ans) soit 285 219 adhérents fin 2023.

À l'occasion de ces assises, les candidats (titulaires et suppléants) aux conseils d'administration de la FNSPF et de l'ODP (renouvelables par moitié tous les 3 ans) ont été présentés. C'est le 28 septembre, lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France à Mâcon, que les grands électeurs des deux institutions ont ensuite procédé au vote. Le président Bosland a alors été reconduit à ses fonctions à la tête de la FNSPF pour un mandat de 3 ans.



Le vote électronique a été institué à cette occasion.

MANDATURE 2024/2027

7 engagements

- 1 **ÉCRIRE UN NOUVEAU CHAPITRE** dans l'histoire des sapeurs-pompiers à partir des conclusions du Beauvau de la sécurité civile.
- 2 **FAIRE L'EUROPE DES POMPIERS.**
- 3 **DÉVELOPPER NOS SOLIDARITÉS** avec la protection sociale complémentaire et la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (MNSPF).
- 4 **MIEUX PRÉPARER L'AVENIR** notamment grâce à nos expertises (relance de l'IFRASEC...).
- 5 **OUVRIER NOS ÉVÉNEMENTS** à toutes les composantes de notre communauté et sur la société.
- 6 **DÉPLOYER UNE COMMUNICATION** vers toutes les strates du réseau : adhérents, amicales, Unions, autour de l'application « **La Caserne** ».
- 7 **TRANSMETTRE NOS VALEURS**, exercer notre devoir de mémoire et faire prospérer l'héritage de nos Anciens : 2024 a été marquée par les commémorations en l'honneur du commandant Charles Michel, premier président de la Fédération ; 2026 sera quant à elle l'année des célébrations du centenaire de l'Œuvre des Pupilles.

ARCACHON

LE CONGRÈS SECOURS SANTÉ

L'événement est désormais organisé une année sur deux en alternance avec les Assises Secours et Territoires. Ainsi, du 4 au 6 décembre, s'est tenu au palais des Congrès d'Arcachon (33) le Congrès Secours-Santé sur le thème « Du secouriste au médecin, quelles réponses pour demain ? »

L'occasion de cette nouvelle édition a été de réaffirmer la place centrale dans nos missions des secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP). Ils représentent effectivement chaque année plus de 80% des interventions. L'événement a pour principe de rassembler des participants pluriels (sapeurs-pompiers, secouristes, infirmiers, médecins, pharmaciens, psychologues, vétérinaires et experts en secours d'urgence). L'objectif est d'innover ensemble, grâce aux conférences animées par des spécialistes reconnus, grâce aux ateliers pratiques et aux démonstrations proposées durant les 3 jours. Le prochain congrès aura lieu fin 2026.



SIGNATURE

COOPÉRATION AGRICOLE

À l'occasion du Salon de l'agriculture, le 29 février 2024, la Fédération et la Coopération Agricole ont signé un accord de partenariat.



Face à la nécessité de recruter davantage de sapeurs-pompiers volontaires et à la multiplication des événements climatiques, un partenariat a été signé le 29 février 2024 entre la FNSPF et la Coopération Agricole, au Salon International de l'Agriculture (SIA), pour renforcer la collaboration entre les coopératives agricoles, forestières et agroalimentaires et les sapeurs-pompiers.

L'objectif de cet accord est d'utiliser les réseaux structurés respectifs pour :

1

FACILITER LE RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS

parmi les salariés de coopératives
et agriculteurs sur tous les territoires

2

FORMER AUX SECOURS ET PARTAGER

la connaissance spécifique
de nos réseaux dans les territoires

3

AVANCER SUR UNE MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL EXPÉRIMENTALE

pour l'appui aux secours visant l'acculturation des
agriculteurs potentiellement sollicités en renfort
dans le cadre de la réquisition.



Les départements de la Gironde (33), la Dordogne (24)
et le Puy-de-Dôme (63) sont pilotes pour porter cette convention.

Quels engagements concrets ?

1

ENGAGER LES COOPÉRATIVES

à communiquer et mobiliser leurs salariés et
leurs agriculteurs associés coopérateurs sur
le sujet du volontariat sapeur-pompier
(faciliter d'un point de vue RH l'accès à la
formation, faciliter la mobilisation des salariés
et/ou associés coopérateurs SPV)

2

FAVORISER LA FORMATION

des salariés et des agriculteurs aux
premiers secours / formation incendie
incluant les risques spécifiques
(agricole et/ou entreprise)

3

PARTAGER L'EXPERTISE SPÉCIFIQUE

pour mieux gérer le secours sur les aspects de
risques industriels spécifiques (ex : guide secours
silos, guide secours cuves à vin etc...)

4

CONSTRUIRE UN PROJET COMMUN :

« Laboratoire » d'appui aux secours par les
agriculteurs dans les territoires.



En 2025, la Fédération aura un stand sur le Salon de l'Agriculture pendant toute sa durée.
Il accueillera notamment des Terroirs engagés qui pourront présenter et vendre leurs produits.

FORMATIONS ET WEBINAIRES

MODERNISATION DU RÉSEAU

En plus des différents supports d'informations (Lettre actu, Extranet...), le service Animation réseau de la Fédération a proposé, en 2024, 5 séminaires en ligne, 6 formations en présentiel et un nouveau module Trésoriers de e-learning à destination des membres et des dirigeants du réseau associatif.

Les webinaires

Ces séminaires en ligne sont des sessions d'information, accessibles à tous les adhérents de la FNSPF. Ils permettent de communiquer sur des actualités, des outils ou encore des événements concernant les sapeurs-pompiers. Ce sont aussi des temps d'échanges entre les adhérents et les intervenants. Diffusés en direct, les webinaires sont ensuite mis à disposition en replay sur l'Extranet et sur le site Pompiers.fr.

À la fin du cycle de webinaires 2023, un sondage avait été réalisé auprès des adhérents pour adapter les futurs séminaires aux besoins du réseau. Le cycle 2024 a ainsi proposé plusieurs sujets demandés au préalable par les adhérents.

1^{ER} JUILLET

 ↳ Votre Extranet
et vos avantages

9 SEPTEMBRE

 ↳ L'Europe des
Sapeurs-Pompiers

14 OCTOBRE

↳ Établir un contrat*

4 NOVEMBRE

 ↳ Téléthon 2024 :
Tout savoir !

9 DÉCEMBRE

 ↳ Agir pour l'ODP grâce
aux outils disponibles :
cagnotte en ligne et opération
galette

Les formations

Tenues à la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, à Paris, les formations ont pour objectif d'accompagner les présidents, les trésoriers ou encore les employés et les élus référents d'Unions dans l'exercice de leurs fonctions. Elles permettent aussi d'apprendre à utiliser les outils mis en place par la FNSPF, tels que le logiciel Yoonion et l'Extranet, ou bien se mettre à jour concernant leurs nouveautés. Les formations sont également des moments d'échange entre les nouveaux arrivants et les plus expérimentés, mais aussi avec la Fédération. Se voulant pédagogiques et ludiques, les formations sont accompagnées d'exercices de cas pratiques.

17 JANVIER

 ↳ **Module 1 - Information et rôle des Présidents d'Unions**
(destinée aux nouveaux PUD-PUR)

2 FÉVRIER

 ↳ **Formation au logiciel Yoonion et à l'Extranet**
(destinée aux nouveaux salarié(es) et élus référents des Unions)

16 FÉVRIER

 ↳ **Formation des nouveaux délégués Solidarités**
(des Unions)

5 MARS

 ↳ **Formation des Trésoriers d'Unions**
2 AVRIL

 ↳ **Journée des salariés et assistants d'Unions**
(informations et ateliers participatifs)

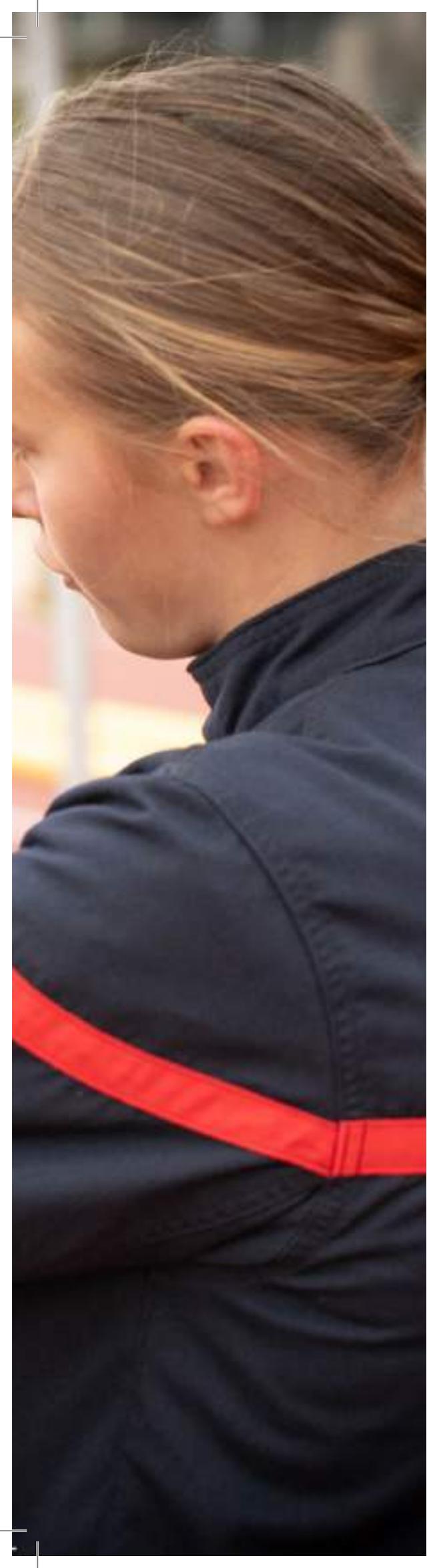
13 ET 27 NOVEMBRE

 ↳ **Module 2 - « Management Associatif »**
(destiné aux Présidents d'Unions)



VIE ASSOCIATIVE





Actions solidaires, rencontres sportives, concours, challenges... La vie associative rassemble les sapeurs-pompiers autour d'événements qui reflètent les valeurs identitaires de la communauté que sont l'engagement, le dévouement, le courage, l'entraide et le partage. Le réseau fédéral qui est tissé entre les acteurs de ces événements – les amicales, les présidents d'unions départementales, les présidents d'unions régionales et les adhérents de la Fédération – dynamise et entretient cet esprit.



TERROIRS ENGAGÉS

L'appellation « Terroirs engagés » valorise de plus en plus de sapeurs-pompiers volontaires travaillant à leur compte. À la fin de l'année 2024, ils étaient près de 2 000 à être inscrits à ce dispositif. Un chiffre en hausse grâce au développement et à une communication efficace dans les départements.



Comme chaque année désormais, les sapeurs-pompiers bénéficiant de l'appellation « Terroirs engagés » sont présents sur le Congrès national des sapeurs-pompiers de France. Début octobre, lors du 130^e Congrès qui s'est déroulé à Macôn (Saône-et-Loire), ils étaient 31 à rejoindre le dispositif, tandis qu'une dizaine de « Terroirs » locaux déjà labellisés ont exposé et vendu leurs produits dans l'Allée des saveurs, à l'entrée du parc des Expositions.

Comme nous le précise Marie Spratley, responsable du dispositif, « les "Terroirs" sont de plus en plus actifs sur les différents congrès » où ils sont invités par les UD et les SDIS à vendre leurs produits. « À cette occasion, l'appellation

leur est remise, leur permettant de rejoindre officiellement le dispositif et l'annuaire "Terroirs engagés" ».

En 2019, lors de la première cérémonie de remises au Congrès national des sapeurs-pompiers qui s'est déroulé à Vannes, ils étaient 700 à inaugurer le dispositif. Aujourd'hui ils sont près de 2 000.

◆ Les objectifs du dispositif :

- **Promouvoir l'engagement** : féliciter et reconnaître les chefs d'entreprises, artisans, commerçants et professions libérales pour leur engagement citoyen.
- **Refléter la richesse et la diversité** des territoires français.
- **Encourager les vocations** et diversifier le recrutement en montrant la variété des parcours des SPV.
- **Renforcer les liens entre les SPV** et la population locale qui peut les soutenir en achetant leurs produits ou services.
- **Offrir un nouveau service aux membres** de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF).
- **Créer une nouvelle communauté associative** basée sur des intérêts communs au-delà du simple engagement de pompier.
- **Stimuler une nouvelle forme d'activité économique** au sein du réseau fédéral.

◆ Les caractéristiques du dispositif :

- **Un label de reconnaissance** : un signe visuel qui identifie les SPV artisans, producteurs ou entrepreneurs, accompagné d'une charte, de règles et d'un processus de validation.
 - **Un annuaire en ligne** : une liste de tous les SPV concernés, classés par activité et localisation géographique.
 - **Une campagne de communication** destinée aux sapeurs-pompiers et au grand public.
 - **Un service e-commerce personnalisé** pour faciliter les transactions.
- ### ◆ Les critères d'intégration :
- Être un SPV (ou SPP sous certaines conditions) actif.
 - Être membre de la FNSPF.
 - Être entrepreneur avec moins de 10 salariés.
 - Offrir des biens ou des services aux particuliers.

Le dispositif « Terroirs engagés »
est soutenu par



AG2R LA
MONDIALE

Benjamin GÉNIAUX

Co-fondateur du premier centre d'activité physique adapté de Saône-et-Loire et caporal-chef sapeur-pompier volontaire, a rejoint le dispositif « Terroirs Engagés » en 2023

“ Je trouvais intéressant qu'existe enfin un moyen de valoriser le côté entrepreneurial des sapeurs-pompiers volontaires, au même titre qu'il est très souvent question des conventions de disponibilités pour ceux étant salariés. ”



Animé par l'aide à la personne, Benjamin Géniaux retrouve chez les sapeurs-pompiers une diversité d'interventions et apprécie d'enrichir ses connaissances. C'est en 2020 qu'il cofonde le premier centre d'activité physique adapté (Le CAP) de Saône-et-Loire à être habilité « maisons Sport-Santé » par les ministères de la Santé et des Sports. Depuis, il le cogère en aidant les personnes souffrant de diverses pathologies à développer ou maintenir leur santé grâce à une activité physique adaptée.



SUPORTERRE

SE FORMER / S'ENGAGER / S'ACTIVER

Une campagne sur le parcours de la flamme olympique et du Tour de France

Deux autocars « SuPORTerre », labellisés Terre de Jeux dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, ont sillonné la France pour sensibiliser le public à la pratique sportive, et diffuser la campagne de recrutement et de prévention des sapeurs-pompiers. L'un était présent sur le parcours de la flamme olympique, l'autre sur le Tour de France.



Le label Terre de Jeux a été attribué en 2024 aux acteurs valorisant l'activité physique et sportive dans les territoires, répondant à la Grande Cause nationale décidée par le président de la République dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024. C'est ainsi que, la FNSPF ayant obtenu le label, a déployé deux autocars nommés "SuPORTerre" au covering affichant #Tous sportifs ainsi que le slogan « Se former, S'engager, S'activer ». Figurait également la campagne de recrutement #Tous pompiers en cours depuis 2 ans au travers des messages « C'est pas la taille qui compte, c'est toi ! », « C'est pas la force qui compte, c'est toi ! ».

L'un des deux autocars a suivi le parcours de la flamme olympique et paralympique dans l'Hexagone de mai à novembre, l'autre a accompagné les véhicules de la caravane du Tour de France masculin et féminin de fin juin à

mi-août. Du départ à l'arrivée, les autocars se sont arrêtés dans les centres de secours et sur les places des villages.

L'ambition était de former le grand public au travers de plusieurs ateliers pédagogiques grâce au matériel embarqué. Parmi ces ateliers, des mini-parcours sportifs pour les enfants en partenariat avec Décathlon, des initiations aux gestes qui sauvent avec AG2R La Mondiale ou encore des activités ludiques et éducatives avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les conducteurs bénévoles ont pu bénéficier de la force du réseau fédéral qui s'est mobilisé entre les étapes : les UD et les CIS ont en effet assuré leur restauration et leur hébergement tout au long du parcours.



“ C’était une très belle expérience, à renouveler bien sûr. On a parcouru 25 000 km entre mai et novembre. On a visité de magnifiques départements et vu de très belles cartes postales. On traversait la France en un week-end, c’était quelque chose de formidable. L’accueil dans les casernes et les quelques hôtels était très chaleureux, on a fait de jolies rencontres tout au long du voyage. ”



Philippe
MOUTON

Chauffeur de l’autocar SuPORTerre sur le parcours de la flamme, SPV retraité, engagé dans l’UD 74 depuis 25 ans.

22^e participation dans la caravane du Tour de France

Dès le 29 juin et jusqu’au 21 juillet pour le Tour masculin, et du 12 au 18 août pour le Tour féminin, six voitures (dont deux aux couleurs de l’Œuvre des Pupilles) ont sillonné les routes du pays avec la caravane. Il s’agit de la 22^e participation consécutive sur la grande boucle, en partenariat avec ASO (Amaury Sport Organisation), société organisatrice du Tour de France. L’objectif étant de favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires (la volonté est d’atteindre le nombre de 50 000 nouveaux SPV d’ici à 2027), faire connaître l’ODP, appeler aux dons, et diffuser des messages de prévention.

Les véhicules de la caravane des sapeurs-pompiers ont aussi distribué de nombreux cadeaux dont les bracelets LifeStick à chaque kilomètre “112” des étapes. À l’instar de 2023, un autocar a lui aussi suivi ce parcours en marquant sa présence au départ des villes-étapes (voir #SuPORTerre ci-contre). Il affichait cette fois-ci, en plus de la campagne de recrutement #Tous pompiers, le logo SuPORTerre (#Tous sportifs) défini dans le cadre du dispositif Terre de Jeux mis en place pour les Jeux olympiques et paralympiques.

LA CARAVANE EN CHIFFRES

7 | **1** | **16**
voitures | autocar | bénévoles

Soutiens et partenaires :

- ▶ **Autocar** : prêté par la société MAN Truck&Bus
- ▶ **Voitures** : partenariat Renault
- ▶ Opération également soutenue par **AG2R la Mondiale**.

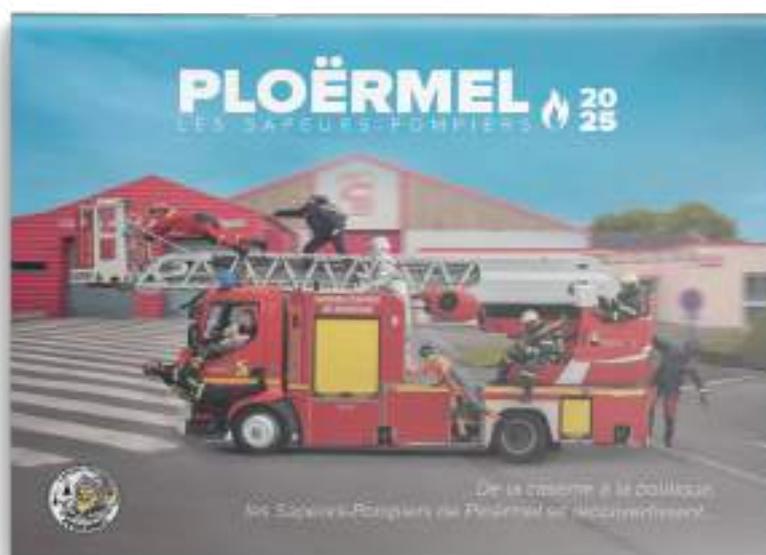
CHAMPIONS DU PLUS BEAU CALENDRIER

Les pompiers de Ploërmel sont fiers

Le 17 janvier 2025, les sapeurs-pompiers de Ploërmel (Morbihan) ont remporté la victoire face à Châteauroux (Indre) lors du 3^e championnat des calendriers des sapeurs-pompiers de France.

Le calendrier ploërmelais a su convaincre, décrochant 56% des voix sur le compte Instagram @sapeurs_pompiers_de_france. Ce sont Kledenn Gaulier et Benjamin Blandel, tous deux membres de l'Amicale, qui ont supervisé l'idée gagnante de ce tournoi : transposer le matériel des sapeurs-pompiers dans des scènes du quotidien chez les commerçants de leur ville, non sans une pointe d'humour. « On s'entend très bien avec les commerçants du coin donc ça nous tenait à cœur de les mettre en valeur », affirme Armel Oger, président de l'Amicale des pompiers de Ploërmel. Ils ont ainsi collaboré avec 12 commerces

pour réaliser ces images, capturées par Jean-François Guillon (Guillon Photographies), photographe professionnel. Galette du boulanger-pâtissier découpée à la disqueuse, raclette du fromager fondue au chalumeau,





Photos : Guillon Photographies

taille chez le barbier faite à la hâche... Un travail d'équipe qui a porté ses fruits, bien plus qu'ils ne s'y attendaient. « On n'avait pas imaginé gagner, on participait seulement pour faire un meilleur classement que l'année dernière alors, on est très fiers. »

Lors du vote final, un infime écart les éloignait de la victoire face à l'Amicale de Châteauroux. Alors, les pompiers de Ploërmel se sont surpassés. « Ils ont su trouver le soutien nécessaire pour gagner. Ils sont partis devant les supermarchés et les lycées de toute la ville pour récolter le plus de voies possibles », confie Armel Oger.

Mis en place en 2022 par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, le championnat valorise le travail des amicales, mais il motive également les casernes à redoubler d'efforts quant à la conception, à la réalisation et à la communication de leurs calendriers chaque année. Pour cette édition 2025, 128 amicales réparties dans 8 poules de 16 amicales ont participé. Débutées le 12 novembre 2024, les poules ont permis de qualifier 8 finalistes. Résultats : l'Amicale de Vannes décroche la 3^e place, Châteauroux la 2^e et Ploërmel se hisse au sommet. Une belle revanche : lors de la précédente

LE CHAMPIONNAT 2025 EN CHIFFRES

128 amicales | **8** poules de **16** amicales

édition des championnats, leur aventure avait pris fin en 16^e de finale. Aujourd'hui, ils succèdent à l'Amicale de Bayeux (Calvados), au titre de meilleur calendrier des sapeurs-pompiers de France.

Le 4 février 2025, le Président Jean-Paul Bosland s'est rendu à Ploërmel pour remettre le trophée du championnat aux grands gagnants. Ils ont été récompensés avec un abonnement d'un an à Geosector, une application permettant aux amicales de gérer les remises de calendriers, mais aussi avec du matériel Logitech, dont un sac, un clavier, une enceinte, une caméra, une souris, et un casque Bluetooth. Sans oublier, un abonnement à l'ASP mag.

1^{ER} CHAMPIONNAT DES ÉCUSSENS

Le premier championnat des écussons des amicales de sapeurs-pompiers a vu le jour au printemps 2024. Ce sont en tout 32 amicales qui se sont affrontées au mois d'avril pour tenter de remporter ce titre inédit.

Mis en place sur tournify.fr, plateforme spécialisée dans la création d'arbres de tournoi, le championnat opposait les écussons des casernes participantes sur le compte Instagram de la Fédération. Ainsi, 32 amicales, sélectionnées par ordre d'inscription, ont ainsi pu présenter leur écusson au travers de stories permettant au public de voter selon ses préférences.

Au terme de la sélection, c'est finalement l'amicale de Gif-sur-Yvette (91) avec son motif de cerf héroïque qui a gagné le championnat et qui s'est vue récompensée par un lot Logitech, partenaire de la FNSPF. Ce tournoi a permis de valoriser l'attachement des sapeurs-pompiers à leur caserne et de renforcer leur sentiment d'appartenance. Un exercice qui, à l'instar du championnat des calendriers, a suscité beaucoup d'engouement dans le réseau fédéral. Un concours très certainement reconduit en 2025...



SPF Gaming à la Paris Games Week

Dans le cadre de la Paris Games Week qui s'est déroulée du 23 au 27 octobre 2024 au Parc des Expositions à Paris, les sapeurs-pompiers membres de l'équipe de ESport SPF Gaming de la FNSPF ont animé un stand.

C'est une première ! Les sapeurs-pompiers de l'équipe de ESport SPF Gaming, composée de bénévoles SPV et SPP, ont pris place à la 13^e édition du désormais célèbre salon de jeux vidéo de Paris : la Paris Games Week. En 2024, l'évènement a totalisé 188 000 entrées sur les 5 jours. L'objectif pour les pompiers : intéresser les jeunes au métier tout en leur prouvant que ces deux univers n'ont rien d'incompatible.

Sur le stand, les responsables d'équipe, Mathieu Tavernier et Gaëtan Lombard, enseignaient les gestes qui sauvent et prévenaient des risques de crise d'épilepsie dus aux jeux vidéo. Au total, ce sont plus de 5 000 personnes qui ont été formées lors de l'évènement. Les joueurs affrontaient également les visiteurs au jeu *League of Legends* ou *Mario Kart*. À l'issue, chacun se voyait offrir un tee-shirt « *Tous pompiers* » de la campagne publicitaire réalisée en 2022.

En parallèle, l'évènement était retranscrit en direct sur la chaîne Twitch @[SapeursPompiersDeFrance](https://www.twitch.tv/SapeursPompiersDeFrance). Animé par les joueurs et l'équipe communication de la FNSPF, le live a permis d'expliquer la démarche des sapeurs-pompiers à la Paris Games Week. Gabriel Attal, président du groupe Ensemble à l'Assemblée nationale, est notamment venu prendre connaissance du stand et rencontrer les joueurs.



TÉLÉTHON

Les pompiers de France mobilisés

Les 29 et 30 novembre, lors de l'émission télévisée du Téléthon 2024, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a remis un chèque de 1 200 000 €, de la part de tous les sapeurs-pompiers de France mobilisés. Les fonds récoltés servent à la recherche pour des maladies orphelines touchant principalement les enfants.

Chaque année, les sapeurs-pompiers de France sont les plus gros contributeurs associatifs du Téléthon. Pour cette édition 2024, soit la 37^e année de participation des pompiers de France, la somme récoltée s'est élevée à 1 200 000 €, 100 000 € de plus que l'an passé. C'est Jean-Paul Bosland, président de la FNSPF, qui a remis le chèque de la part de tous les pompiers mobilisés pour la cause, en direct sur les chaînes de France Télévision, le 30 novembre.

Organisées dans toute la France, en amont grâce au travail des PUD, PUR, chefs de centre, amicales et du groupe de travail Téléthon de la FNSPF (dont Lucille Strebel est la présidente déléguée, succédant à Jérôme Mesure), de nombreuses animations ont permis de

soulever un maximum de fonds. Parmi elles, des parcours pompiers pour les enfants, mais aussi d'autres initiatives, plus originales, comme la vente de 11 339 pots de confiture, confectionnés par 700 pompiers (JSP, ASP et actifs) de Saône-et-Loire. À elle seule, cette dernière initiative a permis de récolter 53 475 €.

Cette année, à la collection des objets de collecte de la Boutique officielle des sapeurs-pompiers, s'est ajoutée une nouvelle figurine, Ange.



LES POMPIERS AU TÉLÉTHON GAMING

Cinq joueurs de l'équipe de ESport de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, SPF Gaming (créée en 2022), ont participé au Téléthon gaming. Diffusé en live sur la plateforme Twitch, les 29 et 30 novembre en continu, leur action a permis de récolter 1 200 € au profit de la cause.

DES ÉCUSSENS AUX COULEURS DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

À l'occasion des opérations annuelles mondiales de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de la prostate, Octobre Rose et Movember, la commission Mixité Égalité-Diversité de l'Union Départementale des sapeurs pompiers de la Haute-Marne, soutenue par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, a reconduit pour la 4^e année consécutive sa campagne de lutte. Des écussons « Tous unis, même combat » ont été mis en vente sur le site www.octobrerosetousunis.fr au prix de 5 €.

Ils peuvent être posés sur les tenues d'intervention avec l'accord du commandement des centres de secours pour témoigner d'un soutien aux personnes atteintes de cancer.

Les fonds récoltés par les ventes ont été intégralement reversés à la Ligue contre le cancer et pour la recherche.





POMPY ENTRE AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS !

C'est à l'occasion de l'exposition temporaire *"Mon ours en peluche"* qui a débuté le 4 décembre dernier, que la mascotte des sapeurs-pompiers a rejoint le musée des Arts décoratifs de Paris et la Collection nationale des jouets.

À l'approche de ses 10 ans, l'actualité de Pompy s'est enrichie, lui permettant de franchir de nouveaux caps et de gagner en visibilité auprès du grand public. En préparant une exposition questionnant le règne de l'ours en peluche, le musée des Arts décoratifs (MAD) a repéré la mascotte des sapeurs-pompiers.

Le MAD célèbre le design, l'architecture, la mode et les métiers d'art, à travers différentes collections d'exception couvrant plusieurs siècles, de l'Antiquité à nos jours. Il met en lumière les objets et icônes du quotidien ayant une portée symbolique forte. Séduit par l'objet transitionnel qu'est l'ours en peluche, le musée a souhaité présenter Pompy dans son exposition se tenant du 4 décembre au 29 juin 2025. Y est questionné le passage de l'animal sauvage à l'animal "sauveur" qui câline et réconforte, une résonance forte avec l'histoire de Pompy...

Titulaire de la collection nationale des Jouets, le musée a également permis à la peluche phare de rejoindre l'exposition permanente.



Pompy

SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



Rendez-vous au Mans pour fêter les 10 ans de Pompy
au 131^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France !



L'histoire DE POMPY



Véronique
Soubelet

A lors qu'elle était pharmacienne au SDIS 33, Véronique Soubelet, avait pour habitude d'utiliser les peluches de ses enfants pour calmer les plus petits dès leur prise en charge en ambulance. C'est ainsi que l'idée de créer une mascotte pour les pompiers est née car, pour elle, « calmer les enfants, c'est calmer les parents » et donc permettre aux pompiers de mieux travailler en intervention.

En collaboration avec la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France, Véronique Soubelet réunit une équipe composée de pédopsychiatres, psychologues, pompiers et professionnels du jouet pour travailler sur le projet.

Pour un Pompy acheté, c'est un Pompy offert aux sapeurs-pompiers.

C'est en 2015 que Pompy, un ourson en peluche, adapté et homologué, voit le jour. Sa création impulse une réelle pédagogie autour des besoins de l'enfant, en fonction de son âge, de ses connaissances et aptitudes, et donc une meilleure prise en charge. Avec le temps, Pompy est repensé pour s'adapter de plus en plus aux enfants atypiques ou présentant des troubles autistiques. Ses matériaux sont par exemple travaillés pour stimuler l'intérêt de l'enfant et canaliser sa concentration au travers du toucher.

Il est acheté par les SDIS en initiative locale, le grand public ou encore le mécénat. Pour un Pompy acheté c'est un Pompy offert aux sapeurs-pompiers. Aujourd'hui, entre 30 000 et 40 000 Pompy sont achetés et distribués par an.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2024

16

DISCIPLINES
REPRÉSENTÉES

17

DÉPARTEMENTS
ORGANISATEURS



6 AU 8 SEPTEMBRE

PÉTANQUE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

SAINT-LÔ (50)



24 AU 28 AVRIL

FOOTBALL

TOURNOI FÉMININ

MONTRICHARD VAL DE CHER (41)



16 SEPTEMBRE

SWIM AND RUN

ÎLE DE RÉ (17)



6 AU 8 SEPTEMBRE

SURF

CHALLENGE NATIONAL

ÎLE DE RÉ (17)



13 ET 14 SEPTEMBRE

TRAIL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ST-LARY-SOULAN (65)

 23 MARS
CROSS NATIONAL
LAVAL (53)

 4 ET 5 OCTOBRE
VTT
CHAMPIONNAT DE FRANCE
FRESNICOURT-LE-DOLMEN (62)

 16 AU 18 MAI
FOOT NATIONALE 1
CHAMPIONNAT DE FRANCE
LE PORTEL (62)

 5 AU 7 SEPTEMBRE
GOLF
OPEN NATIONAL
GUYANCOURT (78)

 13 AU 15 SEPTEMBRE
TENNIS
CHAMPIONNAT DE FRANCE
ST-PRYVÉ-ST-MESMIN (45)

 6 AU 8 JUIN
FOOT NATIONALE 2
CHAMPIONNAT DE FRANCE
BOURGES (18)

 12 AU 14 SEPTEMBRE
HANDBALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE
ST-ETIENNE (42)

 4 ET 5 OCTOBRE
TREKKING
CHALLENGE NATIONAL
LAPRUGNE (03)

 24 ET 25 FÉVRIER
FUTSAL
CHAMPIONNAT DE FRANCE
NEUVILLE-SUR-SAÔNE (69)

 6 AU 8 JUIN
RUGBY
CHAMPIONNAT DE FRANCE
CHATEAURENARD (13)

 1^{ER} ET 2 JUIN
CYCLISME
CHAMPIONNAT DE FRANCE
• contre la montre
• sur route
MANOSQUE (04)

 25 AU 28 JANVIER
SKI ALPIN
CHAMPIONNAT DE FRANCE
FOND-ROMEY (66)

VIE OPÉRATIONNELLE

3





Les sapeurs-pompiers réalisent près de 5 millions d'interventions par an dont plus de 80% relèvent du secours aux personnes.

La gestion opérationnelle, avec le couple maire-préfet, garantit une réponse de proximité efficace et coordonnée par les différents acteurs. Elle permet aussi de lutter contre les crises variées telles que les émeutes qui ont eu lieu en Nouvelle-Calédonie, et les crises climatiques qui ont marqué Mayotte, la Réunion et de nombreux départements dans l'Hexagone.

Près de 50% des départements ont été touchés par des inondations, selon les chiffres de la Mission Risques Naturels*.

Côté feux, les 12 268 ha de surfaces brûlées sur le territoire en 2024 (source Copernicus) témoignent d'une baisse considérable par rapport aux 5 dernières années, malgré la menace des sécheresses sévères et de plus en plus longues. La nouvelle doctrine française d'attaque massive des feux fait ses preuves.

En revanche, les risques émergents, dont les feux de batteries, compliquent significativement les interventions.

* Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels.



CYLONE CHIDO

4 ONG DE POMPIERS EN RENFORT

Le 22 décembre 2024, quatre ONG sapeurs-pompiers signataires de la charte de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, se sont rendues à Mayotte (976), à la suite du passage dévastateur du cyclone Chido, le 14 décembre 2024. Dépêchées par la FNSPF, ces ONG ont effectué de nombreuses missions de distribution d'eau, de consultations ou soins dans les dispensaires, et de dégagement de voiries.



Premier cyclone significatif du XXI^e siècle, et le plus puissant depuis 1934 à Mayotte, le cyclone tropical intense Chido a laissé les marques de sa violence sur le département français le plus pauvre, enregistrant des pointes de vents jusqu'à 226 km/h. Officiellement, 39 décès sont à déplorer – bien que ce chiffre soit largement contesté et invérifiable – ainsi que plusieurs milliers de blessés.

1 COORDINATION DES ACTIONS

Anticipant les conséquences humaines et matérielles désastreuses, la FNSPF et son réseau se sont immédiatement mobilisés. Dès le 15 décembre, le président Jean-Paul Bosland et le lieutenant-colonel Jérôme Giron, animateur du groupe de travail ONG Sapeurs-pompiers de la FNSPF, se sont rendus sur l'île voisine de La Réunion, d'où les opérations de secours ont été coordonnées en lien avec le contrôleur général Éric Faure, chef d'état-major de Zone et de Protection civile de l'océan Indien, avec le président de la Croix-Rouge française Philippe Da Costa et Julien Marion, directeur général de Zone de Protection Civile et de la Gestion des Crises.

Souhaitant offrir une réponse coordonnée et mutualisée des ONG de sapeurs-pompiers, en complément des sapeurs-pompiers mahorais et des forces de secours envoyés par la Sécurité civile au niveau national (sapeurs-pompiers territoriaux, sapeurs-sauveteurs, ESCRIM...), l'urgence a été de conduire une mission de reconnaissance et d'évaluation visant à cerner l'ampleur des besoins.

Autorisés à atterrir, Jean-Paul Bosland et Jérôme Giron ont ensuite pu se rendre à Mayotte le 18 décembre 2024.

CHIDO UN CYCLONE HORS NORME

Des vents à

226 km/h

Des milliers

de blessés

39

décès





LES MISSIONS

À l'initiative du président de la FNSPF, les quatre ONG de sapeurs-pompiers, PHF, FAUSI, GIS et PICA ont mené la première mission inter-associative, sous le commandement du chef du 1^{er} détachement, Alexandre Pertin, président de l'ONG FAUSI. Rassemblés le 22 décembre sur l'île, à Dembèni, les membres du détachement ont mené une première mission de 10 jours. En somme, 4 missions similaires se sont succédé pour prêter main forte aux sinistrés et aux forces de secours locales, avec un engagement total de 47 bénévoles et la réalisation de 12 dispensaires, 632 consultations, 900 soins, 400 personnes fournies en eau potable, 2 610 colis de vivres distribués, 21 reconnaissances, et 17 chantiers d'ouverture d'accès, de bûcheronnage et de dégagement des voiries.

Sous l'impulsion de la DGSCGC, des sapeurs-pompiers de nombreux départements de la métropole (Tarn, Finistère, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Moselle...) ont été dépêchés en renfort sur la base du volontariat à Mayotte.



Les partenaires de la FNSPF, la Fondation Renault, la GMF, GRDF et la BFM, ont tenu à manifester leur engagement auprès des Mahorais.



QUELQUES CHIFFRES

47

bénévoles

12

dispensaires réalisés

400

personnes fournies en eau potable

2 610

colis de vivres distribués

L'ANTICIPATION DES SAPEURS- POMPIERS MAHORAIS

Une semaine avant l'arrivée du cyclone sur leur île, en prévision de l'événement, les sapeurs-pompiers mahorais se sont organisés.



Une première réunion s'est tenue le mardi 10 décembre avec le directeur par intérim et tous les chefs de groupements et de centres, suivie d'une seconde deux jours plus tard. Afin d'anticiper les coupures téléphoniques, il a été décidé que chaque chef de centre puisse agir de manière autonome pour intervenir au plus vite auprès de la population. Il a également été convenu de se rapprocher des communes et de dialoguer directement avec les maires afin de répondre aux besoins les plus urgents.

Pour la première fois, des forces de secours ont été envoyées en amont de la catastrophe, anticipant les difficultés d'atterrissage une fois le cyclone passé. Au total, ce sont 70 ForMISC et 40 SP de La Réunion

Les sapeurs-pompiers mahorais se sont mobilisés avec dévouement, sans nouvelles de leurs propres familles pendant 4 à 5 jours.

qui sont arrivés sur l'île la veille du cyclone, en renfort des équipes mahoraises, elles-mêmes doublées de leurs effectifs dans chaque unité opérationnelle. Le 13 décembre, à 22h (heure locale), l'alerte rouge est déclarée : toute intervention nécessite alors l'accord du COD. À 7h, le lendemain, l'alerte violette est déclenchée, interdisant toute

sortie, même pour les secours. Les rafales atteignent 226 km/h, faisant de Chido un cyclone tropical intense et dévastateur. Vers 10h, le CTA et le CODIS cessent de fonctionner, coupant les communications traditionnelles avec le 18. Malgré tout, les sapeurs-pompiers mahorais reçoivent des appels sur leurs téléphones portables et tentent d'aider la population en les rassurant et en les conseillant.

L'alerte violette est levée à 13h. Les équipes USAR, GRIMP et de sauvetage côtier interviennent immédiatement, leur priorité étant le dégagement des voiries.

Tous se sont mobilisés avec dévouement, sans nouvelles de leurs propres familles pendant quatre à cinq jours.



Préparatifs avant le départ pour Mayotte





Émeutes et violences en Nouvelle-Calédonie

À l'annonce d'une réforme constitutionnelle modifiant les conditions de vote pour les élections provinciales, la Nouvelle-Calédonie a été secouée par de violentes émeutes.

Vivement contestée par les indépendantistes, cette réforme votée au mois de mai, a ravivé les tensions entre les partisans de l'indépendance et les loyalistes, exacerbant les inégalités sociales et économiques entre les communautés kanaks et européennes.

Face à la situation d'extrême violence secouant l'archipel, l'état d'urgence est déclaré par le président de la République le 15 mai 2024. De nombreux véhicules sont brûlés, les commerces sont pillés et des barrages routiers sont installés, principalement autour de Nouméa. Les altercations se multiplient, blessant citoyens et forces de l'ordre, causant la mort de 4 personnes en 2 nuits. À ce titre, plusieurs centres de secours et véhicules subissent des dégâts importants, exposant un grand nombre de personnels. Des renforts métropolitains sont envoyés par les SDIS et autres services de l'État.

C'est dans ce contexte que la FNSPF, d'abord sollicitée et contactée par l'UDSP de Nouvelle-Calédonie, a souhaité soutenir les sapeurs-pompiers calédoniens œuvrant dans des conditions socio-économiques risquées et éprouvantes. Dans un courrier adressé au PUD de la Nouvelle-Calédonie, le président Jean-Paul Bosland a ainsi annoncé, l'exonération de la part fédérale des cotisations 2025 pour les adhérents de l'archipel afin de marquer la solidarité de la Fédération envers le réseau associatif calédonien.

42 000
SINISTRÉS



Cyclone Belal à La Réunion

À la mi-janvier 2024, l'île de La Réunion est frappée par le cyclone tropical Belal. Des vents violents dépassant les 250 km/h et des pluies torrentielles causent alors d'importantes inondations et de nombreux dégâts physiques et matériels, mobilisant un grand nombre de sapeurs-pompiers.

En prévision du passage du cyclone Belal, La Réunion est placée en alerte rouge le 14 janvier par Météo-France. L'alerte violette, plus haut niveau d'alerte cyclonique, est déclenchée le lendemain matin, le 15 janvier, et sera levée à 13h le jour-même. La population est alors priée de se confiner et de se barricader en attendant la levée de l'alerte rouge qui restera effective jusqu'au 16 janvier au matin. Après le passage du cyclone, on dénombre 4 personnes décédées sur l'île de La Réunion et de nombreux dégâts matériels. La Fédération Française de l'Assurance comptabilise près de 42 000 sinistrés causés par Belal.

Dès la levée de l'alerte violette, la phase de sauvegarde est enclenchée pour permettre aux autorités sur place d'évaluer les dégâts, de déblayer les routes et rétablir les réseaux d'eau et d'électricité sur toute l'île. Les agents réunionnais ont ainsi reçu dès le 16 janvier des renforts extérieurs, arrivant de Mayotte et de métropole. En tout, près de 140 agents de la sécurité civile, pompiers, gendarmes et agents du gestionnaire Enedis, ont rejoint l'île pour œuvrer conjointement au retour à la normale.



Épisode cévenol

Les épisodes cévenols ont de nouveau frappé les Cévennes, provoquant des pluies torrentielles et des crues de très forte intensité. Ces phénomènes violents ont causé des dégâts inédits qui ont entraîné de nombreuses interventions, relançant les inquiétudes sur le changement climatique.

L'épisode cévenol du 16 au 20 octobre, a été d'une violence inédite au XXI^e siècle. De nombreuses mesures de sécurité ont été anticipées au travers de la fermeture de routes, voies de chemins de fer et écoles. Plus d'un millier de personnes ont été évacuées et plusieurs milliers de foyers privés d'électricité. Si aucune victime n'a été à déplorer, d'importants dégâts matériels ont cependant été constatés. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu dans plusieurs dizaines de communes.



Une coordination européenne face aux catastrophes

Dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne et du projet RescUE pour une intensification de la réponse coordonnée et de la solidarité entre États membres face aux catastrophes, plus de 240 sapeurs-pompiers européens sont venus en renfort durant l'été sur notre territoire, tels que les Roumains et les Slovaques dans les Pyrénées-Orientales. L'objectif était d'obtenir du renfort en situation d'alerte sécheresse à haut risque tout en les formant à nos techniques d'attaque des feux de forêt. Les Slovaques ont ainsi contribué à l'intervention incendie à Montesquieu-des-Albères (66) fin août.

Inversement, les sapeurs-pompiers héraultais et gardois sont allés en renfort auprès de leurs collègues grecs lors des incendies qui ont menacé leur capitale Athènes à la mi-août.

2 300 INTERVENTIONS

Ce sont en tout 2 300 interventions qui ont été recensées, notamment pour des opérations de pompage, de sauvetage et de mise à l'abri, ou encore de reconnaissance aérienne. Les sapeurs-pompiers ont bénéficié des renforts des départements voisins. Des interventions qui ont "sauvé des vies" selon la déclaration de Michel Barnier, Premier ministre de l'époque, lors de sa visite au COGIC (Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises) le 18 octobre dernier.

Au mois de mars, la tempête Monica avait déjà causé de nombreux dégâts et entraîné la mort de 7 personnes. La plupart ont péri alors qu'elles s'engageaient avec leur véhicule sur des ponts submersibles inondés. Ces événements ont rappelé que la résilience des territoires fait partie des enjeux incontournables en matière de sécurité civile.



AVEYRON

1 200 TONNES DE BATTERIES PARTENT EN FUMÉE

Risque émergent, les batteries au lithium causent des incendies particulièrement difficiles à éteindre.

En février dernier, 1 200 tonnes de stockage impliquant des batteries de ce type sont parties en fumées dans un entrepôt aveyronnais.

Une situation inédite pour le SDIS 12.



Samedi 17 février, en début d'après-midi, l'alarme incendie se déclenche dans un entrepôt de batteries situé dans la zone péri-urbaine est de Viviez, dans l'Aveyron. Vers 14h30, le salarié d'astreinte se présente sur les lieux et confirme un départ de feu. Les premiers engins de secours, préalertés, arrivent rapidement. Il est alors espéré que le feu ne concerne que quelques batteries. Or, le bâtiment est un local de 3 000 mètres carrés où sont stockés

D'AUTRES SITES TOUCHÉS CES DERNIERS MOIS

23 août 2023

Une centrale de stockage d'électricité à Saucats (33).

13 novembre 2023

Une usine de recyclage d'électro-ménager à Lons-le-Saunier (39).

15 janvier 2024

Un entrepôt de logistique pour batterie de vélos, voitures... à Grand-Couronne, au sud de Rouen (76).

diverses batteries de voitures ainsi que de l'électroportatif, autrement-dit des produits de type alcaline, saline, lithium-ion... Et les premières détonations commencent à se faire entendre.

« Même si les batteries sont destinées à la revalorisation, elles contiennent encore de l'énergie » précise le colonel hors-classe Mickael Lecoq, second commandant des opérations de secours (COS). Précisons également que dans les batteries lithium-ion, cette énergie a pour caractéristique d'être présente en très forte densité. En cas d'incendie, une montée en pression entraîne sur une ou plusieurs

Face à la puissance du feu, il a fallu envisager une nouvelle stratégie.



cellules d'un bloc un dégagement de gaz de déjections (produits chimiques hautement inflammables) qui, avec la chaleur, produit un effet chalumeau. S'ensuit leur embrasement, puis une réaction en chaîne qui entraîne le dégazement de cellules voisines. Et ainsi de suite, dans un emballement thermique (Thermal runaway). La vitesse de réaction devient incontrôlable. Et nul besoin d'oxygène à ce type de feu pour se propager. Il est donc très difficile de les éteindre.

Le confinement de la population

Au vu des risques chimiques redoutés en raison de la présence de fumées denses et de la nature du stockage, le premier commandant des opérations de secours (COS) demande le confinement de la population dans un périmètre de 500 mètres. Anticipant la montée en puissance de la situation, il sollicite une équipe risques chimiques de la Haute-Garonne, et d'un véhicule de détection identification et prélèvements (VDIP), en soutien du véhicule d'intervention risques technologiques (VIRT) du SDIS 12 également engagé.

Les premiers engins dépêchés sur place sont vite renforcés afin de totaliser deux fourgons échelle (EPA), un véhicule secours routiers (VSR), quatre engins pompe (FPT), un fourgon mousse (FMO), un véhicule grande capacité (CCGC), un dévidoir automatique (DA), un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)... Soit en tout 18 véhicules, sans compter les véhicules légers.





Un changement de stratégie face au feu

À 16h00, le colonel hors-classe Mickael Lecoq prend la relève du premier COS. Face à une attaque vaine du feu malgré une grande quantité d'eau utilisée, la manœuvre est reconsidérée. L'objectif est désormais d'éviter la propagation, de protéger les bâtiments environnants, et de limiter l'usage de l'eau pour éviter le débordement de la rétention sur le site, car il y a un ruisseau et une zone de captage d'eau potable en aval qui risqueraient d'être contaminés. Il faut éviter une pollution du milieu naturel.

Côté atmosphère, un dispositif de mesure a été établi dès le début de l'intervention. Vers 18h, les premiers résultats montrent qu'il n'y a pas de risque, tant pour la population que pour les intervenants. Information rassurante que confirme l'équipe risques chimiques de la Haute-Garonne à 20h30. Mais ce n'est qu'à 23h30, après les résultats favorables du véhicule de détection identification et prélèvements (VDIP) que le confinement est levé. Durant 5 jours, ce sont plus de 1 000 mesures qui seront prises au niveau de l'air et de l'eau dans l'environnement naturel.

Pugnacité et patience

Le feu a pu être circonscrit dès les premières heures grâce à la mobilisation de 70 sapeurs-pompiers au plus fort de l'intervention. (En tout, ils auront été 177 à se relayer).

Enfin, à partir du mardi 20 février, l'objectif a été de rabattre les fumées à l'aide des lances canon sur le sinistre. Pour ce faire, il a été possible dès le mercredi, après analyse des eaux d'extinction qui avaient servi, de réutiliser celles-ci.

Le mercredi soir, malgré les reprises de feu, l'intervention ayant été assurée et le sinistre ne causant plus de troubles à l'ordre public, le dispositif de fin de secours a pu être transmis à l'exploitant.

Fin mars, des reprises de feu étaient encore signalées, l'exploitant étant cependant en mesure d'y faire face seul.



Source : Colonel hors-classe Mickael Lecoq,
directeur départemental des services
d'incendie et de secours de l'Aveyron.



VIE POLITIQUE

4+



La gouvernance de notre modèle de sécurité civile relève d'une collaboration étroite entre l'État et les collectivités territoriales.

L'engagement continu des pouvoirs publics est crucial pour garantir les missions des sapeurs-pompiers, assurer leur sécurité, promouvoir le recrutement et développer l'attractivité de la profession et du volontariat.

Après de l'Europe, il est nécessaire d'adapter et de renforcer le dispositif européen de protection civile face aux crises, notamment le dérèglement climatique.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DES SAPEURS-POMPIERS D'EUROPE



La FNSPF et son homologue allemande (la DFV) ont initié la création d'un European Summit of Firefighters (#ESF112). Deux rendez-vous rassemblant les organisations représentatives de plusieurs pays ont d'ores et déjà fait avancer les travaux vers la création d'une association des sapeurs-pompiers d'Europe.

L'année 2024 a été marquée par le lancement du premier European Summit of Firefighters (Sommet européen des sapeurs-pompiers : #ESF112) à l'initiative de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) et de son homologue allemande, la Deutscher Feuerwehr Verband (DFV).

L'OBJECTIF EST DE :

- Porter la voix des sapeurs-pompiers auprès des institutions européennes.
- Défendre l'adoption d'une directive européenne pour favoriser et protéger l'engagement citoyen dans la protection civile.
- Développer une répartition stratégique du renforcement capacitaire sur les territoires.
- Envisager un "Erasmus de la protection civile" afin que les renforts européens apportent une réponse uniforme face aux défis climatiques, sanitaires, terroristes...



C'est ainsi que les 8 et 9 avril, le premier #ESF112 a réuni à Paris les organisations représentatives (fédérations ou associations nationales, structures nationales) de sapeurs-pompiers de 18 États membres de l'Union européenne, à savoir, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Suède. Étaient également présents le CTIF (association internationale de sapeurs-pompiers) et la FEU (Federation of European fire officers) ainsi que Julien Marion, directeur général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) et Olivier Richefou, président de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS).

Les 5 et 6 novembre, ce sont 21 organisations qui se sont rassemblées lors du second sommet qui s'est déroulé à Bruxelles. Leurs représentants ont dressé les contours d'une future association des sapeurs-pompiers d'Europe dans l'objectif de se doter d'une structure commune et durable afin d'entretenir un dialogue réciproque avec les institutions de l'Union européenne. Ils se sont accordés sur une base statutaire et ont donné mandat à la France, l'Allemagne, l'Autriche



et la Croatie de superviser la fondation de cette future association qui devrait voir le jour en 2025.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est adressée aux participants au travers d'une intervention enregistrée dans laquelle elle a assuré son soutien au projet.



La prochaine rencontre des acteurs de l'ESF112 doit avoir lieu en mai 2025.



GRÉGORY ALLIONE, PREMIER EURODÉPUTÉ À PORTER LA VOIX DES SAPEURS-POMPIERS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE.

L'ancien président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, Grégory Allione, a rejoint le Parlement européen au mois de juin 2024.

Pour la première fois, un sapeur-pompier français défend comme eurodéputé les intérêts de ses pairs et de la protection civile auprès de l'Europe.

Il siège dans deux commissions :

- ❶ La commission EMPLOI qui traite le sujet de la santé et de la sécurité au travail.
- ❷ La commission ENVI qui traite des sujets d'environnement.



Création d'un intergroupe au Parlement européen dédié à la résilience, la gestion des crises et la protection civile.

Cette initiative, dirigée par les députés européens Grégory Allione, Pascal Arimont, Christophe Clergeau et Matej Tonin, axe son travail sur le renforcement de la protection civile et de la résilience dans toute l'UE.

“L'enjeu c'est de protéger l'engagement de nos concitoyens dans un moment justement où face aux dérèglements climatiques, face aux bouleversements géopolitiques, on a besoin de nos concitoyens, on a besoin de nos bénévoles, on a besoin de volontaires aux côtés des professionnels et militaires, pour faire en sorte d'être plus résilient et de répondre aux enjeux du défi climatique et aux enjeux géopolitiques.”

Interview diffusée sur le site francophone d'information pédagogique sur l'Union européenne touteleurope.eu

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES REÇUS PAR LE PRÉSIDENT DE LA FNSPF JEAN-PAUL BOSLAND



À l'occasion des élections européennes de juin 2024, les candidats au poste d'eurodéputé ont été invités à rencontrer le président de la FNSPF Jean-Paul Bosland à la Maison des Sapeurs-Pompiers de France à Paris afin d'être sensibilisés aux enjeux européens concernant les sapeurs-pompiers.

Tout au long du mois de mai, ont ainsi répondu présent Leon Deffontaines (Parti Communiste Français), Jordan Bardella (Rassemblement National), François-Xavier Bellamy (Les Républicains), Marion Maréchal (Reconquête), Valérie Hayer (Renew Europe) et Jean-Marc

Germain (Parti Socialiste). Un document d'interpellation sur les ambitions pour l'Europe en matière de protection civile produit par la FNSPF leur a été remis à l'occasion.

Une courte interview de chacun d'entre eux*, articulée autour de 3 questions, a été réalisée puis mise en ligne :

- ❶ Choisissez 3 mots pour décrire les sapeurs-pompiers ?
- ❷ Quelles sont les mesures envisagées pour les sapeurs-pompiers ?
- ❸ La directive du temps de travail est-elle compatible avec un engagement citoyen ?

Les différentes réponses ont apporté un éclairage sur l'orientation des politiques, permettant d'asseoir leur engagement européen envers les sapeurs-pompiers.



CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

À l'heure où la santé est au cœur des préoccupations, la toxicité des fumées d'incendies est devenue un réel sujet d'interrogations chez les sapeurs-pompiers. Pour les accompagner vers l'amélioration de leurs conditions de travail et la prise en charge de leurs maladies, un Observatoire de la santé a été créé en mai 2024.

En 2022, l'activité de sapeur-pompier a été reconnue cancérigène pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer. Très souvent confrontés aux fumées d'incendies et donc surexposés à de nombreuses substances toxiques, les sapeurs-pompiers militent pour obtenir la reconnaissance de maladies professionnelles. Depuis quelques années déjà, de nombreux médias et reportages questionnent le lien de cause à effet entre leur activité et l'apparition de plusieurs types de cancers chez un certain nombre d'entre eux.

En effet, si la toxicité des fumées est prouvée, on ne peut cependant pas établir de lien causal clair entre un mélange de fumées complexe et l'apparition de cancers en particulier. Pour y parvenir et avancer sur cette cause, des études scientifiques sont nécessaires. Après de nombreuses demandes, notamment de la Fédération, l'Observatoire de la santé voit le jour en mai 2024 pour s'emparer du sujet. La DGSCGC et son médecin conseil, les bureaux de la doctrine opérationnelle, les syndicats de pompiers, Norbert Berginiat, Vice-président, chargé des secours et soins d'urgence aux personnes et du SSSM, pour la FNSPF, un représentant de l'ANSDIS, des experts, des médecins sapeurs-pompiers et de la DG de la Santé composent cet observatoire.

Ce dispositif a pour vocation d'homogénéiser les mesures de prévention et d'évaluer leur efficacité. Le but étant de conduire des études menant à la reconnaissance de maladie professionnelle. L'observatoire suivra également la conduite des campagnes de dépistage et le suivi des dites maladies reconnues.

Outre la notion importante de cancer, les maladies liées au travail de nuit ou encore au stress engendré par le métier de pompiers seront elles aussi étudiées pour la reconnaissance du facteur professionnel. Norbert Berginiat précise d'ailleurs qu'« *au-delà des études menées sur le cancer, cet observatoire doit vivre* ».

La volonté de l'Observatoire de la santé est avant tout de faire connaître et reconnaître ces causes aux décideurs du monde des sapeurs-pompiers. En 2024, déjà deux réunions ont permis au projet d'avancer. C'est en 2025 que les premières recommandations devraient être rendues.

Norbert Berginiat
Vice-Président de la FNSPF



« **Au-delà des études menées sur le cancer, cet observatoire doit vivre.** »

BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Les travaux menés par la FNSPF ont permis d'identifier plusieurs axes de réforme prioritaires



Lancé le 23 avril 2024, avec un programme de cinq réunions thématiques réparties sur plusieurs mois, le Beauvau de la sécurité civile a réuni l'ensemble des acteurs du secteur afin de mener une réflexion approfondie sur la consolidation et la modernisation du modèle de sécurité civile en France.

Structuré autour de réunions décentralisées sur le territoire, le Beauvau s'est articulé, malgré les aléas politiques rencontrés en 2024, autour de plusieurs chantiers thématiques destinés à répondre aux enjeux liés à la modernisation et à l'évolution du modèle de sécurité civile :

- ① Lancement le 23 avril : Quelles missions pour la sécurité civile de demain ?
- ② Le 25 novembre à Rouen : Une population actrice de sa résilience, un citoyen acteur de la sécurité civile.
- ③ Le 11 décembre à Mâcon : La gouvernance, le financement et les moyens des acteurs de la sécurité civile.

En parallèle, des auditions spécifiques ont été menées par une équipe projet dédiée, avec la participation active des acteurs de terrain, dont la FNSPF. Le comité exécutif fédéral a d'ailleurs eu l'occasion d'échanger avec l'équipe projet du Beauvau en mai 2024. Un questionnaire en ligne a également permis de recueillir des contributions.

Fidèle à son engagement pour le renforcement de notre modèle de sécurité civile, la FNSPF a constitué une task-force dédiée à répondre aux différentes échéances et à s'impliquer dans l'ensemble des groupes de travail mis en place dans le cadre des concertations en territoires.

Cette mobilisation s'est concrétisée par la production et la publication, en septembre 2024, d'un livret de synthèse détaillant 123 propositions

et axes de réforme prioritaires tels que :

- ① Le travail de refonte du champ missionnel, de modernisation des secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) préhospitaliers.
- ② Le renforcement des moyens des acteurs de la sécurité civile avec la pérennisation des pactes capacitaires des SDIS, le renforcement des moyens aériens, et la réforme du financement des SDIS.
- ③ La sensibilisation et l'éducation aux risques.
- ④ La revalorisation de l'engagement, la reconnaissance et la protection des bénévoles et volontaires, et l'attractivité des statuts des professionnels.

Les conclusions du Beauvau de la sécurité civile serviront de base à des propositions législatives visant à moderniser et adapter le cadre réglementaire et organisationnel. La FNSPF poursuivra son travail de concertation et d'accompagnement tout au long de l'année 2025, avec un objectif de présentation législative au second semestre 2025.

Les chantiers thématiques prévus en 2025 sont :

- ① le volet statutaire des acteurs bénévoles, volontaires et professionnels ;
- ② le continuum de la sécurité civile ;
- ③ la gestion des crises.

Dans cette perspective, la Fédération, force de propositions, maintiendra une veille active sur l'évolution des débats et poursuivra ses actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour garantir la prise en compte des propositions issues des concertations. Elle continuera également à mobiliser l'ensemble des acteurs de la sécurité civile afin de construire un modèle plus robuste, plus efficace et mieux adapté aux enjeux de demain.



SALON DES MAIRES

Cette année encore, du 18 au 21 novembre, la Fédération était présente au Salon des maires et des présidents d'intercommunalité de France, au parc des expositions de la Porte de Versailles. À l'occasion de cette 106^e édition, la FNSPF a présenté aux élus des Territoires le projet de la caserne du futur.

Pendant ces 4 jours de salon, la Fédération a animé un stand mettant en avant la "caserne du futur", un projet initié par l'IFRASEC en partenariat avec l'agence de communication HAVAS. La caserne du futur est une démarche innovante et participative, invitant à repenser le schéma actuel des casernes pour le faire évoluer de telle sorte qu'il puisse répondre aux futurs besoins des sapeurs-pompiers et de la population. Dans leur rôle de directeurs des opérations de secours dans les communes, les maires représentent un élément fort en cas de crise sur leur territoire. Le Salon des maires était donc l'opportunité de sensibiliser les élus aux actualités politiques et fédérales du monde des sapeurs-pompiers tout en les incitant à s'impliquer dans le projet de la caserne du futur. Fort moment de rencontre, le Salon a également permis la visite de nombreuses personnalités politiques sur le stand de la Fédération, telles qu'Édouard Philippe, Jean Castex, Yaël Braun-Pivet, Xavier Bertrand, Othman Nasrou, Christophe Castaner et Christophe Béchu. La "caserne du futur" a également été présentée au directeur général de la DGSCGC, Julien Marion.



En tout, près de 500 plaquettes de présentation ont été distribuées pendant l'événement.

LE RAPPORT IGA/IGSC

Destiné à « mettre à l'abri » le volontariat par rapport à la directive européenne de 2003 sur le temps de travail (DETT), le rapport IGA/IGSC sur l'activité de SPV remis au ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin en décembre 2023, analyse la vulnérabilité des SDIS au regard de leurs pratiques du volontariat et de leur exposition aux 3 critères fondant la qualification de travailleur au sens du droit européen par le juge : existence d'une prestation, d'un lien de subordination et d'une rémunération.

Le rapport estime, probablement de manière sous-évaluée, à 160 M€ le coût de mise en œuvre de plans de réduction de la vulnérabilité dans la vingtaine de SDIS perçus comme particulièrement exposés à ce risque et formule 10 recommandations propres à réduire cette vulnérabilité et à protéger le volontariat, notamment :

- **Renforcer les dispositions relatives à la sécurité et au repos des SPV.**
- **Réduire voire supprimer les contraintes pesant sur l'astreinte.**
- **Instaurer un plafond de 600 heures pour les gardes postées.**
- **Transformer progressivement les renforts saisonniers de SPV en contrats à durée déterminée.**

Sur la forme, la FNSPF a condamné la fuite médiatique de ce rapport confidentiel contraire aux usages, qui traduit une volonté manifeste de déstabilisation et de remise en cause de notre modèle de sécurité civile. Elle a pareillement déploré les instructions adressées par l'administration centrale aux préfets et aux directeurs de SDIS d'initier dès à présent la mise en œuvre de plans visant à réduire la vulnérabilité des SDIS par rapport à la DETT, avant même la présentation du rapport au Conseil national des SPV et les arbitrages politiques du ministre.

Le risque d'effets fortement préjudiciables

Sans contester l'opportunité de corriger progressivement, dans le dialogue avec les financeurs, d'éventuelles pratiques abusives conduisant localement à recourir au volontariat pour des besoins justifiant l'emploi de SPP, la FNSPF considère que ces instructions, inspirées par la volonté de se prémunir de possibles contentieux liés à des manquements à la DETT, conduisent, de manière précipitée, à se soumettre aux obligations de cette norme, en contradiction avec la loi française, la volonté politique du président de la République et du Gouvernement de s'y opposer et les traités européens.

La FNSPF alerte sur les effets fortement préjudiciables voire destructeurs qu'auraient la déclinaison globale et immédiate des préconisations du rapport IGA/IGSC sur notre modèle de sécurité civile en termes de maillage territorial, d'allongement des délais de réponse aux demandes de secours d'urgence et d'affaiblissement de notre capacité nationale de réponse et de résilience face aux crises (climatiques, sanitaires...), comme le démontre la situation de nos voisins européens qui se sont engagés dans cette forme de contractualisation du volontariat.

L'espoir d'une directive protégeant le volontariat

Alors que les graves difficultés de notre système de santé amènent les populations à solliciter de plus en plus fréquemment en compensation les sapeurs-pompiers et que notre pays doit se préparer à absorber le choc du vieillissement démographique, cette orientation affecterait profondément le droit des populations à disposer d'un accès équitable aux soins et aux secours d'urgence selon leur lieu de résidence.

Une telle logique, si elle venait à être déclinée, constituerait un précédent dangereux susceptible de remettre en cause les capacités d'engagement citoyen au sein des forces armées et de sécurité nationale, à l'heure où la montée des périls liés au contexte géopolitique et au dérèglement climatique exige au contraire de les renforcer. Elle risquerait de s'étendre à la totalité des différentes formes d'engagement bénévole et volontaire pour des causes d'intérêt général et de menacer le libre exercice de mandats associatifs ou électifs qui constitue des piliers de notre démocratie.

Comme le préconise le rapport (recommandation n°10), la FNSPF et 19 autres fédérations ou associations nationales européennes de sapeurs-pompiers demandent donc la poursuite résolue et prioritaire de l'adoption d'une directive spécifique visant à encourager et protéger l'engagement bénévole et volontaire au service de la protection civile durant la mandature 2024-2029.

EN 2024, DE NOMBREUX AUTRES SUJETS ONT ÉTÉ DÉFENDUS PAR LA FÉDÉRATION :

■ Le décret du 3 décembre 2024

Le décret du 3 décembre 2024 a modifié diverses dispositions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires, entre autres :

- en augmentant de 2 ans les limites d'âge, donnant un accès automatique à l'honorariat en fin d'activité après 20 années d'engagement ;
- en créant des grades d'infirmier et de vétérinaire aspirants ;
- en instaurant des psychothérapeutes de sapeurs-pompiers volontaires ;
- en ajustant les mesures de protection sociale.

■ La TICPE

L'exonération de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) pour les véhicules des SIS a été reconduite en 2024.

DES SUJETS CONTINUERONT D'ÊTRE DÉFENDUS EN 2025

■ Le compte engagement citoyen (CEC)

Le compte engagement citoyen (CEC) doit permettre aux SPV et réservistes citoyens des SIS d'obtenir des crédits cumulables au CPF (compte personnel de formation) en vue de financer une formation. Le CEC est financé par les autorités de gestion des SPV (SDTIS/SLIS) et contrôlé au plan national par l'APFR. Le dossier du CEC doit aboutir en 2025.

■ La bonification retraite

La FNSPF œuvre à la concrétisation la plus rapide de la bonification de trimestres de retraite pour tous les sapeurs-pompiers volontaires après au moins 10 ans de service en complément de la NPFR.

■ Une taxe sur les locations saisonnières

La création d'une taxe sur les locations type Airbnb afin de répondre à la variation saisonnière des populations avec laquelle évolue le nombre d'interventions. Cette taxe aiderait à financer le coût de la sécurité apportée aux touristes.

■ L'exonération employeurs

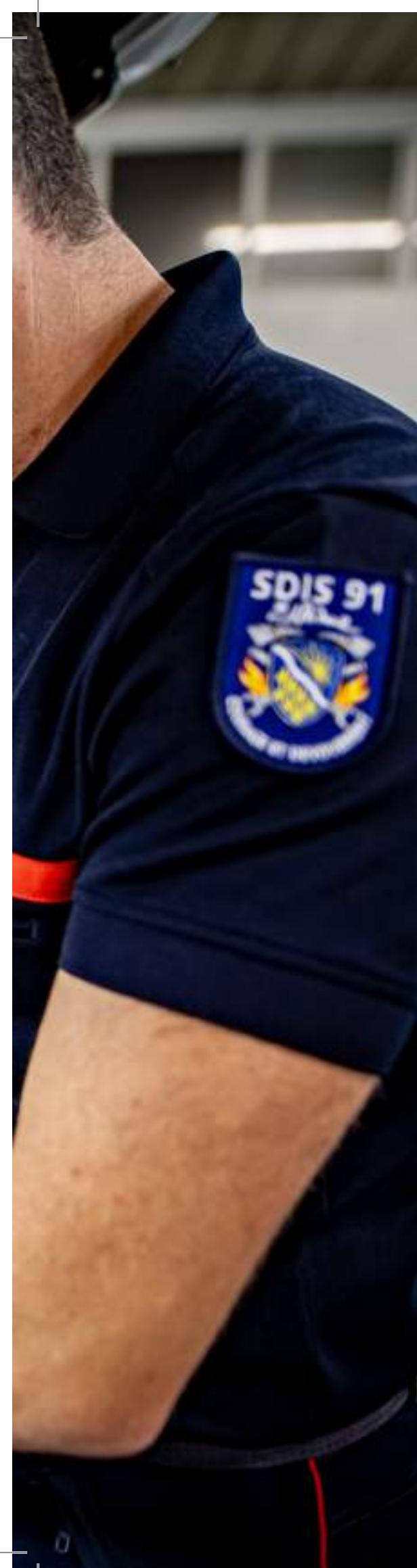
La FNSPF soutient la pérennisation et l'extension aux employeurs publics de l'exonération de charges patronales expérimentée entre 2024 et 2026 en contrepartie de l'embauche et de la disponibilité de nouveaux SPV.



PRÉVENTION

5





La prévention porte sur la transmission des gestes qui sauvent et la mise en garde contre les risques. Elle couvre des domaines de plus en plus étendus, englobant les dangers de la vie courante (noyade, accidents ménagers, accidents de la circulation...) mais aussi désormais les nouveaux risques : incendies de batteries électriques, feux de forêt dus aux sécheresses sévères et précoces, proximité de la végétation et des habitats, comportements à adopter en cas d'inondations violentes...

Elle s'exerce aujourd'hui par différents canaux tels que le contact direct avec les citoyens lors d'événements populaires (comme le Tour de France), la diffusion de spots (radios, réseaux sociaux...), ou encore la plateforme numérique *SauveQuiVeut.fr*

AUTOCARS ITINÉRANTS

AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Du 4 mai au 19 novembre 2024, 2 autocars « SuPORTerre » itinérants, l'un sur le Tour de France et l'autre sur le parcours de la flamme olympique, ont été déployés, en accord avec l'esprit des Jeux et de la Grande cause nationale de l'année : l'activité physique et sportive. À travers 2 ateliers pédagogiques, la FNSPF s'est mobilisée dans 41 villes-étapes en France pour sensibiliser et éduquer le grand public aux gestes qui sauvent et à l'importance du sport, particulièrement chez les jeunes.



1 LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT

Consacré aux situations d'urgence liées au sport, un atelier était destiné à l'éducation des gestes de premiers secours, de manière interactive et à l'aide de démonstrations. Réalisées avec AG2R La Mondiale, ces formations visaient à préparer les citoyens à réagir efficacement dans différentes situations.

D'autres ateliers permettaient aussi d'être sensibilisé aux comportements qui protègent des risques d'incendie de forêt avec le soutien du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.



2 L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Soutenant l'esprit des Jeux olympiques et paralympiques, et la Grande cause nationale 2024, un atelier promouvait l'activité physique et sportive chez les enfants, au travers de mini parcours sportifs et ludiques. Conçu en partenariat avec Décathlon, le projet visait également à établir un lien direct entre la pratique sportive, la santé et la sécurité.





Le leader du marché des gaz liquides était également présent aux côtés des sapeurs-pompiers de France lors du Tour de France 2024, avec un stand de sensibilisation sur chaque étape de l'itinéraire des autocars.

ANTARGAZ ÉNERGIES

PRESERVONS CEUX QUI NOUS PROTÈGENT

Menée en partenariat avec Antargaz énergies, signée en février 2024 et renouvelée en octobre 2024, cette campagne vise à sensibiliser le grand public aux dangers que représentent les bouteilles de gaz vides pour la sécurité des secours et pour l'environnement.

L'objectif : inciter les particuliers et les entreprises à ramener leurs bouteilles de gaz vides dans un des 15 000 points de collecte Antargaz.

Les statistiques montrent que seules 10% des bouteilles vides sont rapportées. Or, même vides, les bouteilles contiennent un reste de gaz, suffisant à les faire monter en pression et à exploser.

Cette campagne a alors opté pour le slogan « Préservons ceux qui nous protègent ».

L'opération présente également un enjeu environnemental. Les bouteilles sont conçues pour avoir une durée de vie entre 30 et 40 ans, à l'issue desquelles elles sont recyclées.

Une fois récupérées, elles sont vidangées, contrôlées et reconditionnées. Antargaz souhaite limiter sa production de bouteilles neuves pour soutenir l'économie circulaire et s'est fixé l'objectif de réintégrer 99% de ses bouteilles dans le circuit de distribution d'ici 2030.

Les actions de communication sont principalement diffusées sur les réseaux sociaux des Sapeurs-Pompiers de France et de Antargaz énergies.

CAMPAGNE 2022 TOUJOURS EN COURS

Chaque année, l'ECS-Paris, une école de communication, organise le « challenge MediaSchool ».

En 2022, la FNSPF a été retenue pour être le client de cette édition. Les élèves de 5e année de communication de 15 campus différents se sont ainsi affrontés dans le but de créer une campagne de communication axée sur le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.

5 étudiantes rémoises, nommées les « Georgettes », se sont démarquées en pointant du doigt un des principaux freins à l'engagement : le physique. Celles-ci se sont alors concentrées sur 3 critères : la taille, la force et l'âge, au travers des slogans :

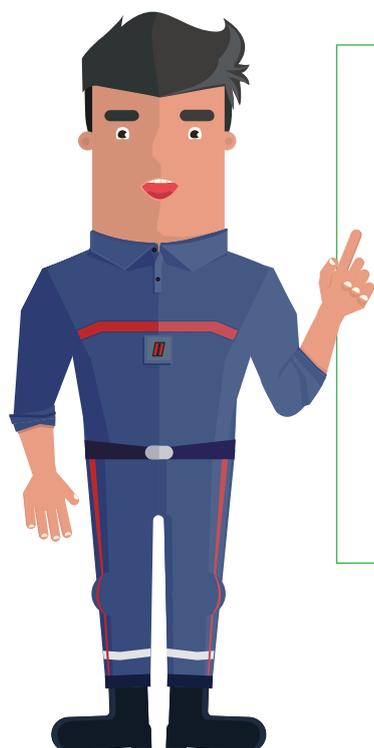
C'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE, C'EST TOI !

C'EST PAS L'ÂGE QUI COMPTE, C'EST TOI !

C'EST PAS LA FORCE QUI COMPTE, C'EST TOI !



En 2024, cette campagne a régulièrement été relayée sur les réseaux sociaux pour inciter l'engagement volontaire.



SAUVE QUI VEUT !

Mis en place le 12 juin 2017 par la FNSPF en partenariat avec AG2R La Mondiale, le site ludo-éducatif SauveQuiVeut.fr permet, depuis son ordinateur ou son téléphone portable, de tester et réviser gratuitement ses connaissances sur les gestes et comportements qui sauvent, dans des situations concrètes et variées du quotidien.



PARTENAIRES ET MÉCÈNES

1 RELAYER LES MESSAGES de la Fédération



Labellisé "Employeur de sapeurs-pompiers volontaires" par le ministère de l'Intérieur, Carrefour poursuit son engagement en faveur des sapeurs-pompiers de France avec la signature de ce nouveau partenariat.

En 2025, les 3 sièges de Carrefour en France accueilleront des animations autour des gestes qui sauvent.

2 VALORISER notre expertise technique



Au début du mois de décembre 2024, s'est tenu à Arcachon (33) le Congrès Secours-Santé sur le thème "Du secouriste au médecin, quelles réponses pour demain ?"

Un grand merci à nos partenaires GMF, Laulhère, la mutuelle Ociane Matmut, la Société Générale Sud-Ouest, Hello Asso, la Banque française mutualiste, les Canelés Baillardran et Hasnaâ.

3 FORMER ET SENSIBILISER la population



AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE a renouvelé sa confiance envers les sapeurs-pompiers de France pour la réalisation de sessions de formation aux gestes et comportements qui sauvent à destination de ses entreprises clientes, via nos Unions départementales de sapeurs-pompiers.

Elle a également été présente sur le Tour de France, au fil des étapes avec la caravane des sapeurs-pompiers.



La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et Antargaz se sont associés pour sensibiliser les citoyens à rapporter leurs bouteilles de gaz qui ne sont plus utilisées dans l'un des 15 000 points de vente agréés. Deux objectifs ont ainsi été soutenus : protéger les sapeurs-pompiers en intervention, et encourager le geste écologique avec le recyclage des bouteilles.



GRDF poursuit son engagement aux côtés de la FNSPF en facilitant le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires qui bénéficient d'un accès privilégié à leurs offres d'emplois. En 2024, les 153 sapeurs-pompiers volontaires GRDF ont été reçus à l'ENSOSP (École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers) lors de journées d'information et de formation, en présence du directeur général de la DGSCGC Julien Marion et du président de la FNSPF Jean-Paul Bosland.



BatiFire, qui produit un logiciel de pilotage de la conformité réglementaire des bâtiments et qui permet un accès rapide aux informations en cas d'intervention garantit l'amélioration et la sécurisation des secours dans un bâtiment. BatiFire s'engage auprès de la FNSPF en tant que partenaire.

4 METTRE À L'HONNEUR

l'engagement des sapeurs-pompiers



Les adhérents de la FNSPF bénéficient toujours d'une remise sur certains produits Lifebox.

Lifebox est également partenaire de la Fédération.



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF travaille à la prévention du risque routier pour les sapeurs-pompiers en conduite d'urgence. Elle leur fait bénéficier de tarifs préférentiels et contribue financièrement à des événements tels que le challenge SR/SSUAP, le rugby, la pétanque et le golf.

Renault Group

La Fondation

Lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France qui s'est déroulé à Mâcon, la Fondation Renault a remis, sur le stand de la FNSPF, les clés de 18 Trafic (véhicules de liaison) à destination d'autant d'UD réparties dans toute la France. L'objectif : compléter les colonnes de renfort sapeurs-pompiers lors de situations de crise et d'interventions.



HelloAsso fait bénéficier à la FNSPF, aux Unions départementales, aux Unions régionales et aux amicales d'un accès aux ressources du centre d'aide d>HelloAsso, de la mise à disposition de supports de présentations et de formations, et d'un appui de ses équipes support.

HelloAsso accompagne également la Fédération dans l'animation et la communication auprès des UD, UR et amicales afin qu'elles s'inscrivent auprès d'elle.



Ce partenariat riche permet aux sapeurs-pompiers de France de bénéficier d'offres bancaires proposées par le partenaire. La Banque Française Mutualiste accompagne également la FNSPF sur de nombreux projets : soutien au développement de la plateforme de formation en ligne des jeunes sapeurs-pompiers, organisation de formation à la gestion de budget et au risque de surendettement.

5 SOUTIEN ET VALORISATION

des sapeurs-pompiers



En plus d'assurer son rôle préventif pour tous les sapeurs-pompiers de France, la MNSPF participe au dispositif Solidarités Pompiers de France, et soutient le dispositif Terroirs Engagés destiné à valoriser les sapeurs-pompiers volontaires qui sont à leur compte, quel que soit leur secteur d'activité (artisans, producteurs, entrepreneurs...)

Ils sont aussi nos partenaires



LIP ET PÉTRUSSE

LA LIGNE COURAGE ET DÉVOUEMENT



LIP

Tout commence en 2020 lorsque LIP contacte la Fédération pour lui proposer de créer une collection dédiée aux pompiers, à l'instar de celles réalisées pour le RAID ou encore le GIGN. Cette fois-ci, le mécanisme irait plus loin, il servirait réellement l'action des sapeurs-pompiers mais celle aussi de tous les métiers du secourisme (médecins, infirmiers et secouristes bénévoles). La montre LIP deviendrait un réel outil d'aide à la décision en présentant sur son cadran 2 échelles, l'une permettant de mesurer l'activité cardiaque, l'autre permettant de suivre l'activité respiratoire. La FNSPF et LIP nouent ainsi un partenariat inédit et de cette rencontre naît la montre « *Courage* » dont le nom rappelle la devise « *Courage et dévouement* » symbolisant l'engagement et la bravoure des sapeurs-pompiers. Apparaissent ensuite différents modèles tels que la montre « *Nageur Sauveteur* » ou la montre « *Scaphandrier* » qui incarnent différentes spécialités des sapeurs-pompiers. À ce jour, il existe 5 modèles de montre LIP destinés aux pompiers : la montre *Courage* déclinée en 3 versions (dont une imaginée expressément pour les femmes) et 2 modèles de montres destinés à la plongée. Une collaboration durable puisque LIP devient en 2023 l'horloger officiel de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour « *designer et concevoir des modèles destinés à ces femmes et hommes, qui au quotidien luttent contre le temps pour sauver des vies !* ».

Fin 2024, on comptabilise près de 2000 montres vendues.



PÉTRUSSE

Maison girondine de fabrication de foulards depuis 25 ans, Pétrusse est une marque du patrimoine français au savoir-faire artisanal et à la fabrication locale. En 2022, la région natale de Pétrusse, connaît des incendies ravageurs détruisant des milliers d'hectares de forêts. Un événement mobilisant près de 10 000 pompiers venus de toute la France pour renforcer les soldats du feu de Gironde. C'est pour rendre hommage à cet incident dévastateur que la maison Pétrusse, en association avec l'artiste Rodolphe Martinez, a créé un foulard représentant une forêt de pins, dont une partie des ventes est reversée aux pompiers. Au cours de cette démarche, la maison prend attache avec la FNSPF pour lui présenter le projet. Naît alors un partenariat entre Pétrusse et la Fédération qui lancent ensemble une collection "Courage et dévouement" composée d'un foulard en soie, décliné en carré et en pochette, et de 2 modèles de cravate en soie, désormais en vente à la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France.

LA BOÎTE À OUTILS



JE M'INFORME

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de France en digital

→ La Lettre Actu

Chaque semaine, le service Animation Réseau de la Fédération adresse aux PUD, PUR, membres des CE et CA ODP et FNSPF, aux animateurs des commissions/groupes de travail et aux RESCOM une newsletter dans laquelle sont relatées les actualités de la vie fédérale et du réseau comprenant :

- **L'agenda fédéral**
- **Les actualités politiques**
- **Les événements et grands rendez-vous du réseau**
- **Les actions « solidarité » menées par le réseau au profit de l'ODP**
- **Les formations à venir**
- **Les offres adhérent**

La plupart de ces informations sont à retrouver sur l'Extranet de la Fédération.



→ L'Extranet

L'Extranet, qui est l'espace dédié aux adhérents, a été officiellement lancé le 1^{er} juillet 2024. Sa mise en place concordait avec la dématérialisation de la carte d'adhérent fédérale qu'il est possible de gérer depuis la plateforme.

L'Extranet permet de retrouver les articles de la Lettre Actu, mais également des informations variées et une riche base documentaire telles que :

- **Des notes juridiques**
- **Les présentations et vidéos faites lors des congrès**
- **Divers outils types tutos, mises en ligne de conférences**
- **Du rédactionnel concernant les événements du réseau, notamment les compétitions sportives, les rencontres Secours Santé, les Assises...**

Les adhérents y retrouvent également des offres et avantages qui leurs sont dédiés.



Vous vous questionnez sur votre carte adhérent dématérialisée, scannez le QR code afin d'accéder au tuto :





JE M'INFORME

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de France dans la presse

→ ASP mag



Crée en 2009, l'ASP mag est un quadrimestriel de 32 pages, dédié essentiellement aux anciens sapeurs-pompiers.

Édité par les Éditions des Sapeurs-Pompiers de France, il contient des rubriques telles que :
Interventions,
Découverte, Portrait,
Histoire, Entretien...

→ Soldats du feu Magazine

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, par le biais de sa société d'édition, est en partenariat avec *Soldat du Feu magazine*, un bimestriel de 96 pages. Une page est entièrement dédiée à l'actualité de la Fédération.



Plus d'informations sur : www.pompiers.fr



JE ME FORME

Découvrez les ouvrages des Éditions des sapeurs-pompiers de France



Les Éditions des Sapeurs-Pompiers de France (ESPF), maison d'édition de la Fédération, proposent chaque année des ouvrages collectifs, manuels de formation, classeurs pédagogiques, cahiers d'activités, dépliants d'information mais aussi des supports numériques. Les collections abordent les thèmes phares du monde sapeur-pompier tels que le secourisme, la formation JSP, la prévention grand public, l'opérationnel ou le sport.

La richesse et la pluralité de leurs supports font des ESPF un véritable référent bibliographique et pédagogique du réseau sapeur-pompier.



→ Nouveaux Manuels de formation JSP

Cette collection comportait autrefois 4 ouvrages, 1 pour chaque cycle de formation. En 2024, les cycles 1 et 2 ont été regroupés en 1 ouvrage, et de même pour les cycles 3 et 4. Cette collection est conforme à l'arrêté du 3 décembre 2021 et reflète les valeurs des sapeurs-pompiers portées par la Fédération.



→ Le risque d'incendie dans les bâtiments d'intérêt patrimonial

Paru en mars 2024, cet ouvrage s'inscrit dans une démarche performancielle ayant pour objet d'identifier le risque d'incendie dans les bâtiments d'intérêt patrimonial et de le maîtriser, avec le souci de sauvegarder les bâtiments, mais aussi les biens culturels qu'ils conservent.



Pompy

SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

Opération Pompy



19 €

**Faites plaisir en offrant
une peluche douce
et réconfortante et,
par ce geste, aidez
les secours de votre
département dans la
prise en charge des
enfants blessés.**

**1 Pompy® ACHETÉ
= 1 Pompy® OFFERT
à un enfant**

pris en charge par les sapeurs-pompiers
de votre département !

En vente sur

aboutiqueofficiellepompiers.fr

HOMMAGE



HOMMAGE

AUX DISPARUS EN SERVICE



Adjudant-chef
François PENNACCHIOLI (SPP)

Centre de Guignes (77)

Décédé le 31 janvier 2024



Adjudant
Jérémie FONTAINE (SPV)

CS de Trélou-sur-Marne (02)

Décédé le 10 février 2024



Sapeur 2^e classe
Mickaël GARING (SPV)

CS de Thervay (39)

Décédé le 1^{er} août 2024



Caporal-chef
Loïc LENOIR (SPV)

CIS de Pontorson-le-Mont (50)

Décédé le 18 août 2024



Solène GAUTIER (SPV)

Poste de surveillance des
plages de Plouhinec (56)

Décédée le 24 août 2024



Sapeur
Gilbert JEAN-MARIE (SPV)

CIS de Val-de-Rhins (42)

Décédé le 4 novembre 2024



Sapeure 1^{ère} classe
Barbara JULIEN (SPV)

CS principal de Castres (81)

Décédée le 3 décembre 2024



Fédération Nationale
SAPEURS / POMPIERS
DE FRANCE

Maison des sapeurs-pompiers de France

32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18

— **pompiers.fr** —